

ST-JUSTIN

VENDREDI,  
27 MARS 1942.  
VOL. XXI,  
NO. 21.  
Rédigé en  
collaboration.

# L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Props.

Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00  
E.-Unis - \$1.50

Rédaction et admi-  
nistration:  
Saint-Justin,  
cté Maskinongé.

## LES FILS DE CULTIVATEURS A LA TERRE

La terre a besoin de bras et il faut lui laisser tous ceux dont elle a besoin. Ceux qui vivent dans les centres ruraux savent combien est rare la main-d'oeuvre et combien plus rare elle sera si on continue à dégarnir le front agricole. Il y a deux façons utilisées pour retrancher la main-d'oeuvre agricole: le recrutement militaire, dans le service volontaire et dans le service obligatoire et le recrutement industriel pour les usines de guerre.

Nous comprenons bien que pour éviter la conscription, les solliciteurs doivent avoir accès à toutes les catégories d'hommes mais il ne servira à rien d'avoir des soldats si on ne peut les nourrir.

L'attrait des salaires versés à ceux qui travaillent aux munitions enlève à la terre bien des bras. On devrait refuser dans les chantiers et les usines les fils de cultivateurs. Au lieu de leur faire miroiter les gros salaires à gagner, il serait plus utile de les laisser à la terre et de les encourager à y rester.

La plus grande cause de la désertion de la campagne vient du service obligatoire. Hiver comme été, printemps comme automne, le cultivateur a besoin de son fils. Le bois, les semences, les récoltes, le sucre ça ne demande pas deux bras mais des bras. Nous apprenons, à mesure que la guerre vieillit, que cette dernière est une révolution économique et sociale où tous les individus sont déracinés de leur milieu naturel. Il y a même jusqu'à la femme qu'on veut sortir du foyer pour ruiner d'abord sa santé et ensuite lui enlever le peu de goût qu'il lui reste pour accomplir les travaux de la maison. Que nous réserve l'avenir avec ce système?

Dans "Relations" du mois de février nous lisons: "Les plus hautes autorités britanniques et canadiennes ont répété à satiété que ce que l'Angleterre attendait avant tout du Canada c'était, avec des armes et des munitions, d'énormes quantités de vivres pour sa population civile et ses défenseurs assiégés. "C'est le ravitaillement alimentaire qui gagnera la guerre et qui dictera la paix". En réponse à cet appel, on s'est précipité vers la réalisation du programme de production industrielle; des usines gigantesques ont surgi partout; des dizaines de milliers d'ouvriers et d'ouvrières s'y engouffrent trois fois par jour, et maintenant mitrailleuses, canons, obus, corvettes, tanks sortent à flots de nos fabriques et de nos chantiers.

Mais l'usine qui donne le blé et le beurre, les fromages et les viandes, c'est la ferme. Et la production agricole, comme la production industrielle, exige des bras, des bras vigoureux et exercés dans le métier. Pourquoi faut-il qu'on se soit si peu préoccupé du front vital de l'agriculture, qu'on le laisse se dégarnir de sa main-d'oeuvre indispensable?"

Dernièrement une délégation de quelque quatre cents agriculteurs de la Saskatchewan se sont présentés à Ottawa comme les porte-parole des producteurs des trois provinces de l'Ouest. On a discuté du problème causé par la rareté et l'insuffisance de la main-d'oeuvre agricole. On a proposé d'accorder des ajournements plus longs aux jeunes gens dont la présence sur la ferme est reconnue nécessaire. Ces fermiers ont fait valoir que le travail de la ferme requiert de la main-d'oeuvre experte, jeune et vigoureuse. Un député libéral de l'Ouest M. J.-M. Turner déclarait le 29 janvier qu'une tournée dans sa circonscription l'avait convaincu de la gravité de la situation: ici une fillette de 12 ans qui conduit un tracteur aux champs, là des vieillards font des travaux au-dessus de leurs forces, etc. Il indiquait aussi des cas de fermiers qui n'ont pu, l'été dernier trouver de travailleurs alors même qu'ils offraient des salaires de \$3.50 et de \$4.00 par jour, plus la pension.

Dans l'Est la situation n'est guère plus brillante et voici ce qu'écrivait le "Devoir" du 5 février: "Le secrétaire de la Société d'Horticulture et de pomologie de la province de Québec, M. W.-J. Thawse, déclarait, ces jours derniers, dans un interview à des journaux anglais de Montréal, le Star et le Standard, que dans la seule région autour de Montréal, il manque au bas mot 7,000 hommes dans les exploitations de culture maraîchère. C'est à cause de la pénurie de main-d'oeuvre, a-t-il dit, que dans la région de Sainte-Thérèse l'an dernier, la récolte de carottes n'a guère dépassé 3,000 sacs, alors qu'elle est normalement de plus de 12,000 sacs."

Dans toutes les provinces on est aux abois et dernièrement la Presse Canadienne transmettait la dépêche suivante:

Richmond, Ontario, 3 février. — La main-d'oeuvre est devenue si rare dans les parties boisées de cette région, dans les cantons de Dwyer Hill et de Marlborough, comté de Carleton, que les femmes doivent travailler au charroi du bois. Certaines d'entre elles, après une journée à ce travail, rentrent à la maison pour expédier la besogne domestique et elles retournent dans la soirée au charroi du bois.

Tout le monde se rend compte de la nécessité d'hommes valides pour les travaux des champs afin de nourrir les soldats et la population aussi bien la nôtre que celle d'Europe. Mais le

## AU CONSEIL DE COMTE

SEANCE DU 11 MARS 1942

PROVINCE DE QUEBEC,  
MUNICIPALITE DU COMTE  
DE MASKINONGE

A une session générale du Conseil Municipal du comté de Maskinongé, tenue en la Salle du Conseil, au Palais de Justice en la Ville de Louiseville, lieu ordinaire de ses sessions, MERCREDI, le ONZIEME jour du mois de MARS, mil neuf cent quarante-deux, à DIX heures de l'avant-midi.

A laquelle session sont présents: Messieurs les Maires Alfred Branconnier, de la Municipalité de St-Didace, Wilbrod Regnière, de la Municipalité de Hunterstown; Paul Goudreau, de la Municipalité de St-Alexis des Monts; Henry Adams, de la Ville de Louiseville; Omer Gagnon, de la Municipalité de St-Antoine de la Rivière du Loup; Philippe Vanasse, de la Municipalité de la paroisse de Maskinongé; Pierre Dalcourt, de la Municipalité du Village de Maskinongé; W.-H. Gagné, de la Municipalité de St-Justin; Armand Lamy, de la Municipalité de St-Léon; Ernest Bellemare, de la Municipalité de Ste-Ursule; Joseph Baril, de la Municipalité de Ste-Angèle de Prémont; Viatime Turner, de la Municipalité de la paroisse de St-Paulin; tous membres du conseil et formant le quorum sous la présidence de M. le Préfet Wilfrid Gélinas, maire de la Municipalité du Village de St-Paulin.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

Procès-verbal de la session du 10 septembre 1941.

1) — LECTURE FAITE par le secrétaire-trésorier du procès-verbal des délibérations de la dernière session, tenue le 10 septembre 1941, IL EST PROPOSE par M. le Maire W.-H. Gagné, APPUYE par M. le Maire Alfred Branconnier et RESOLU que le dit procès-verbal soit approuvé et signé.

Nomination de M. le préfet Wilfrid Gélinas

2) — ATTENDU qu'en conformité de l'article 90 du Code Municipal de la Province de Québec il doit être procédé à la présente session à la nomination d'un nouveau préfet du comté pour l'exercice du prochain terme; IL EST PROPOSE par M. le Maire Alfred Branconnier, APPUYE par M. le Maire Joseph Baril et RESOLU que M. Wilfrid Gélinas, Maire de la Municipalité du Village de St-Paulin soit de nouveau choisi comme préfet du comté de Maskinongé pour l'exercice du

système de propagande en faveur de l'exemption des fils de cultivateurs ne fonctionne pas bien et c'est là qu'on constate le manque d'organisation de la classe agricole.

Et à la Chambre combien de députés ont voté pour exempter les fils de cultivateurs? Le sous-amendement Lacombe qui le demandait a eu onze adeptes dont voici les noms: MM. Maxime Raymond, J.-F. Pouliot, W. Lacroix, C. Lacroix, C. Parent, P. Gauthier, E. D'Anjou, M. Bourget, L. Lacombe, J.-S. Roy, L.-P. Lizotte. 195 ont voté contre ce sous-amendement.

## LA CUEILLETTE BELLEMARE

Amis lecteurs, avez-vous les 25 premiers numéros de cette Cueillette? Procurez-vous-les à nos bureaux de l'Echo de Saint-Justin, Saint-Justin, P. Q. Ces numéros vous vaudront de la réduction sur l'achat de la généalogie.

1885, 15 août, Plessisville

364 103  
VIII. JOSEPH Moïse VII.  
ROUX, Marie (Jean et Esther Lafontaine).  
ISSUS: Augusta, b 17 déc. 1888; m 18 janv. 1910, à Aimé Goulet (Etienne et Ophilia Martel).  
YVONNE, b 3 oct. 1890; décédée en 1891. —  
DORIA, b 30 déc. 1892; m 26 nov. 1914, à Aimé Grégoire (Victor et Sara Dubois).  
MALDEA, b 5 sept. 1895; décédée le 19 fév. 1911. —  
911: ARMAND, b 23 août 1899; m 24 oct. 1925, à Eugénie Gagnon.  
NOEMA, b 24 août 1905; m à Lucien Demers (Joseph et Adéline Lefebvre).  
GERMAINE, b 6 sept. 1907; m à Alfred Demers (Joseph et Adéline Lefebvre).

1890, 15 février, Princeville

365 103  
VIII. MOÏSE, s 1936 Moïse VII.  
1o BETTEZ, Jessy (James et Année Dorion), s 15 janv. 1925.  
ISSUS et baptisés à Plessisville: RAOUL, b 6 janv. 1891; s 25 oct. 1907. —  
ALBERT, b 12 fév. 1892; s 1893. — GUSTAVE, b 28 juillet 1896; 1o m 1921, à Léonida Audy; 2o m 1-7-29, à Yvonne Bélieu (Pierre et Elise Paquet).  
LOUIS-PHILIPPE, b 28 fév. 1897;  
EMILE, b 12 mars 1900; m 10 sept. 1930, à Léa St-Jean.  
WILFRID, b 30 oct. 1905; s 19 avril 1931. —  
2o PROVENCHER, Marie: mariage, 15 août 1929.

1886, 11 mai, St-Anselme (Dorchester)

366 104  
VIII. ELIE, employé de chemin de fer (C.P.R.), s 1915, à Québec/Elie VII.  
FOURNIER, Amanda (Marcien et Céline Bourget), s 11 déc. 1926, à Québec.  
ISSUS: ANNE-MARIE-ALIDA, b 24 mars et s 2 sept 1887. —  
J.-ALEXANDRE-AIME, b 29 mars 1889; s 16 juin 1890. —  
J.-ACHILLE-ELIE-EDECIUS, b avril 1889; m 21 mai 1917, à Charlesbourg à Mlle Sansfaçon.  
J.-HENRI-ADRIEN, b 31 août 1890; s 4 nov. 1891. —  
M.-MANTILLA-ADRIENNA, b 1891; s 7 avril 1891. —  
M.-Florence-JULIETTE, b 10 juillet 1893, à St-Joseph de Beauce;  
LOUIS-PHILIPPE-JOS.-HENRI, b juin 1895; s 29 oct. 1895. —  
A.-ROMEO, b 11 oct. 1899, à Québec; médecin résidant aux Trois-Rivières.

prochain terme.

Après avoir prêté le serment d'Office, M. le le Préfet Wilfrid Gélinas, remercie ses collègues pour la marque de confiance qu'ils lui témoignent en lui confiant de nouveau la charge de la présidence des délibérations de ce conseil. Il les assure de tout son dévouement à remplir cette charge dans le meilleur intérêt de ce conseil et du comté.

Rapport financier pour l'année 1941

3) — Le secrétaire-trésorier donne lecture du rapport financier de la Corporation de ce comté pour l'année 1941, préparé par M. J. St-Antoine, en date du 4 courant, lequel

accuse un surplus pour l'exercice de l'année écoulée de \$37.99 et un surplus total au 31 décembre 1941 de \$208.71. — Après avoir pris communication de ce rapport financier IL EST PROPOSE par M. le Maire Henry Adams, APPUYE par M. le Maire Omer Gagnon, ET RESOLU que ce rapport financier soit accepté et approuvé.

Nomination de MM. les délégués

4) — ATTENDU QUE selon les prescriptions de l'article 95 du Code Municipal de la Province de Québec il est du devoir des membres de ce conseil de se choisir, à la présente session deux délégués qui devront agir conjointement avec M. le Préfet; IL EST PROPOSE par M. le Maire Ernest Bellemare APPUYE par M. le Maire Omer Gagnon et RESOLU que MM. les Maires Armand Lamy et Henry Adams soient nommés, conjointement avec M. le Préfet M. Wilfrid Gélinas, délégués du comté de Maskinongé pour l'exercice du prochain terme.

Motion pour règlement de perception

5) — ATTENDU QUE l'assem- (à suivre sur la page 2)

GUILLAUME MASSE

# L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc. on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

## AU CONSEIL DE COMTE

(suite de la première page)

blée du mois de septembre prochain sera la dernière session régulière de ce conseil pour la présente année (1942);

ATTENDU qu'à cette assemblée il serait nécessaire de pourvoir à la création d'un fonds pour faire face aux dépenses prévues et à prévoir pour l'année 1943;

M. le Maire Armand Lamy donne avis de motion qu'il sera proposé un règlement de perception à la prochaine session générale de ce conseil le 9 septembre prochain (1942), pour les fins ci-dessus énoncées.

Vote \$50.00 pour "Petite Caisse"

6) — CONSIDERANT qu'il y a certains comptes dont le paiement immédiat s'impose pour éviter les inconvénients et les déboursés parfois plus considérables que les achats à crédit occasionnent;

IL EST PROPOSE par M. le Maire Wilbrod Renière APPUYE par M. le Maire Armand Lamy et RESOLU qu'une somme de \$50.00 soit fournie au secrétaire-trésorier pour alimenter la "Petite Caisse", et pour payer les comptes ordinaires d'entretien au fur et à mesure qu'ils se présenteront, sans omettre toutefois de se faire remettre une facture acquittée à chaque paiement fait des argents provenant de cette dite "Petite Caisse".

Sympathies à M. le Maire Pierre Dalcourt

7) — CONSIDERANT le deuil cruel par lequel M. le Maire Pierre Dalcourt a été affligé dernièrement par le décès de son frère, M. Joseph Dalcourt; IL EST PROPOSE par M. le Maire Henry Adams APPUYE par M. le Maire Alfred Branconnier et RESOLU qu'un vote de sympathie soit présenté à M. le Maire Pierre Dalcourt ainsi qu'aux mem-

bres de sa famille si cruellement éprouvés par la disparition de celui qui lui était cher.

Comptes

8) — ATTENDU que les Membres de ce conseil ne se réuniront en assemblée générale qu'au mois de septembre prochain.

ATTENDU que d'ici à cette époque il y aura certains comptes dont le paiement s'imposera pour le bon fonctionnement et la bonne administration de ce conseil;

ATTENDU qu'il y aurait certains comptes à ratifier et à approuver;

IL EST PROPOSE par M. le Maire Omer Gagnon APPUYE par M. le Maire Henry Adams et RESOLU:

a) — Que les membres de ce conseil autorisent jusqu'à l'assemblée du mois de septembre 1942, sans autres autorisations le paiement des comptes ordinaires suivants:

Taxe d'eau à la Ville de Louiseville, \$12.50; Salaire du Concierge, \$150.00; Salaire du Secrétaire-Trésorier, \$25.00; Timbres et papeterie, \$7.50; Ministère de la Santé, re: maintien de l'Unité Sanitaire pour l'année fiscale 1941-1942, \$933.42; Royal Exchange Assurance, re: assurance-garantie sur fidélité du secrétaire-trésorier, \$10.00; Electricité: suivant le tarif en vigueur et les comptes produits à chaque mois par The Shawinigan W. & P. Co.; Téléphones: (Régistrateur & Greffier C. M.) à raison de \$2.91 par mois pour chacun d'après les comptes produits par The Bell Telephone Co.; Entretien ordinaire des bureaux et du mobilier suivant le tarif ordinaire.

b) — Que ce conseil ratifie et approuve le paiement des comptes suivants: —

T. J. Moore & Company, Limited, \$2.46; La Ville de Louiseville réparation trottoirs, \$1.14; J. St-Antoine, vérificateur, \$15.00.

N. B. Convenu que pour valoir tout paiement fait de l'argent provenant de la Petite Caisse devra être

accompagné d'un compte acquitté. Octroi de \$100.00 à la S.A.C.M.

9) — CONSIDERANT une lettre de M. Roland Brassard secrétaire-trésorier S.A.C.M., en date du 4 courant, accompagnée d'une copie de résolution de cette société, par laquelle il demande aux membres de ce conseil de leur accorder une subvention, laquelle sera affectée à payer l'abonnement à une revue agricole pour le bénéfice des membres de la société; IL EST PROPOSE par M. le Maire Omer Gagnon APPUYE par M. le Maire Philippe Vanasse et RESOLU qu'une somme de \$100.00 soit votée à la Société d'Agriculture du comté de Maskinongé, pour les fins ci-dessus exposées et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à en effectuer le paiement incessamment.

10) — CONSIDERANT qu'il serait de l'intérêt général du pays et de l'intérêt particulier de cette Province que les fils de cultivateurs soient exemptés du service Militaire obligatoire.

CONSIDERANT que ce serait l'aide la plus efficace qui pourrait être apportée à la cause des alliés, en permettant que les terrains ainsi exploités ne soient pas négligés, afin qu'ils puissent donner leur plein rendement en produits nécessaires au soutien des armées et de la population civile.

IL EST PROPOSE par M. le Maire Armand Lamy APPUYE par M. le Maire Alfred Branconnier et RESOLU que les membres de ce conseil, désirant exprimer l'opinion générale et unanime des contribuables du comté de Maskinongé, demandent aux autorités fédérales qu'un amendement soit apporté à la Loi déjà existante afin que tous les fils de cultivateurs sans exception soient exemptés de tout service militaire obligatoire, et que copie de la présente résolution soit adressée à Me. J.-Emile Ferron, député de Berthier-Maskinongé à la Chambre des Communes, avec prière à ce dernier de la remettre aux autorités compétentes et de l'appuyer de son vote en temps utile et opportun. Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution soit adressée à l'Honorable Adélar Godbout, Premier Ministre de la Province et Ministre de l'Agriculture et à l'Honorable L.-J. Thidel, tous deux plus particulièrement intéressés à la cause des cultivateurs et agriculteurs de cette province afin que ces derniers puissent prendre communication de l'opinion des contribuables du comté et qu'ils puissent défendre leurs intérêts quand l'occasion s'en présentera.

Demande à la Législature de la Province de Québec d'assumer seule les frais de l'Assistance Publique

11) — CONSIDERANT que les frais d'hospitalisation des malades pauvres et des aliénés occasionnent chaque année des dépenses considérables pour les municipalités du comté.

CONSIDERANT que ces frais sont devenus tellement nombreux et onéreux que les finances de certaines municipalités sont dangereusement compromises pour plusieurs années à venir.

IL EST PROPOSE par M. le Maire Paul Goudreau, APPUYE par M. le Maire Armand Lamy et RESOLU A L'UNANIMITE que demande soit respectueusement faite aux autorités provinciales de bien vouloir amender la Loi d'Assistance Publique de telle sorte que les frais d'hospitalisation des indigents soient supportés en entier par le Gouvernement de cette province et que les municipalités soient libérées de cette charge. Et que copie de la présente résolution soit adressée à l'Honorable Secrétaire de la Province, ainsi qu'à l'Honorable L. J. Thidel, avec prière à ce dernier de bien vouloir y apporter tout l'ap-

## CE QU'ON LISAIT DANS "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN"

IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 1er MARS 1922

ST-JUSTIN

Le 7 février dernier, M. J.-O. Mandeville de Vacluse, comté de l'Assomption, était de passage à Québec, pour assister à l'assemblée générale annuelle de la "Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec", dans l'intérêt de tous ceux qui sont membres par son entremise.

Le 2 février, MM. Arthur et Azarias Gagnon ainsi que leurs épouses étaient de passage chez leur frère et beau-frère Alfred Gagnon et Alphonse St-Yves à Ste-Angèle de Prémont. Ils sont revenus très enchantés de leur promenade.

Une belle soirée a été donnée chez M. Hormidas Dauphinais, le 4 février dernier, à l'occasion de la visite de nouveaux mariés de Ste-Elisabeth M. et Mme Ernest Rondeau. Ils étaient accompagnés de Mlle Clarinda Rondeau, soeur du marié. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. Arthur Sicard, violoniste, et les musiciennes: Mme Arthur Sicard, Mlles Cécile Villeneuve, Irène Bussières, Armandine Dauphinais, Florence Clément ainsi qu'une foule de parents et d'amis. Il y eut chant et musique. Tous se retirèrent à une heure assez avancée, très enchantés de leur amusante et agréable soirée.

pui qu'il jugera utile et nécessaire. Demande d'octroi pour engrais chimiques

12) — CONSIDERANT que chaque année des octrois assez importants sont affectés par le Ministère de l'Agriculture à l'achat d'engrais chimiques pour la culture de la patate ainsi que pour les pâturages, lesquels engrais chimiques sont ensuite distribués aux cultivateurs pour leur venir en aide et les encourager à la culture.

CONSIDERANT que les cultivateurs de ce comté désireraient instamment être favorisés de tels octrois, ce qui leur serait d'un grand secours pour leur aider à faire donner à leur ferme le meilleur rendement possible.

IL EST PROPOSE par M. le Maire Joseph Baril APPUYE par M. le Maire Viatime Turner et RESOLU que l'appui de l'Honorable Ministre L.-J. Thidel soit demandé afin que ce dernier intervienne auprès des autorités du Ministère de l'Agriculture pour obtenir de tels octrois au profit des cultivateurs du comté s'intéressant plus particulièrement à la culture de la patate et au pâturage. Ces octrois pourraient être versés aux cercles agricoles de chacune des Municipalités, lesquels se chargeraient de la distribution de la façon la plus équitable possible. Il est de plus résolu qu'un vote de remerciements anticipés soit présenté à l'Honorable L. J. Thidel pour sa bienveillante collaboration à appuyer cette demande.

Demande au Comté de St-Maurice de voter "les chemins croches"

13) — CONSIDERANT que le conseil de ce comté a passé et adopté un règlement en conformité au paragraphe 2 de l'article "729 du Code Municipal de la Province de Québec ordonnant la confection et l'entretien "des chemins croches", dans ce comté.

CONSIDERANT que les membres du conseil du comté de St-Maurice, voisin du comté de Maskinongé n'ont pas encore voté un tel règle-

Mlles Hélène et Rose Marchand ont passé une quinzaine en promenade chez leur oncle M. Oscar Vadnaïa, de St-Cuthbert.

EMPLOI DEMANDE

Un fabricant de beurre et fromage d'expérience demande emploi pour prochaine saison. Bonnes références. S'adresser à ALBERT GAGNON, St-Justin, P.Q.

MONTREAL

M. l'abbé Chs-R. Caron, aumônier du Pénitencier St-Vincent de Paul, était en visite chez son cousin M. Wilfrid Duchesnay de la rue Fabre, la semaine dernière.

M. Wilfrid Duchesnay, vient de faire l'acquisition d'une magnifique propriété située sur l'Avenue DeLormier, paroisse St-Pierre Claver. Il en prendra possession au 1er mai.

Mme Hector Jeannard est à subir un traitement à l'Hôtel-Dieu.

M. Louis Barrette de St-Barthélemi, était de passage la semaine dernière, chez W.-L. Gagné, rue Fabre.

M. Wilfrid Duchesnay vient d'être élu vice-président de la nouvelle chorale que l'on vient de fonder à la Palestre du National, rue Cherrier.

M. et Mme W.-L. Gagné, accompagnés de leur fille Gilberte, sont allés à St-Barthélemi et à St-Justin dimanche dernier.

ment et qu'il serait de l'intérêt des contribuables de ces deux comtés qu'un semblable règlement soit voté par le conseil du comté voisin, en raison des nombreuses relations qui existent entre les paroisses de ces deux comtés et de l'inconvénient ennuyeux que l'état de choses actuel présente lorsqu'il s'agit de passer d'un comté à un autre.

IL EST EN CONSEQUENCE PROPOSE par M. le Maire Omer Gagnon APPUYE par M. le Maire Armand Lamy, et RESOLU que cette question soit respectueusement soumise aux membres du conseil du Comté de St-Maurice et qu'ils veuillent bien la prendre en sérieuse considération à l'occasion de leur prochaine réunion, afin de se rendre si possible au désir des contribuables des Municipalités des deux Comtés voisins.

Echo de Saint-Justin

14) — CONSIDERANT que comme par les années passées il serait tout à fait opportun de renseigner les contribuables du comté sur les activités et les délibérations de ce conseil;

CONSIDERANT que "L'Echo de Saint-Justin", dont M. le Maire W.-H. Gagné, un des membres de ce conseil est propriétaire et éditeur, est un journal imprimé dans notre comté et s'intéressant à tous les événements sociaux et autres du comté et que M. le Maire Gagné veut bien avoir l'obligeance de fournir gratuitement l'usage des colonnes de son journal pour les publications de ce conseil voudra y faire imprimer;

IL EST PROPOSE par M. le Maire Wilbrod Renière APPUYE par M. le Maire Henry Adams et RESOLU qu'une copie du procès-verbal de la présente assemblée soit envoyée par le secrétaire-trésorier à M. W.-H. Gagné, pour publication dans le journal "L'Echo de Saint-Justin" et que le coût de la présente copie en soit payée par la Corporation.

Après quoi la séance est close!

TELEPHONE 117

## G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIE  
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET  
ACCESSOIRES ELECTRIQUES  
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMherst 5932

## DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

ENTREZ ET SONNEZ

MONTREAL.

NOUVELLES LOCALES

PROCHAINE CONSTRUCTION

M. Gérard Lemyre est à faire les préparatifs nécessaires pour la construction d'une usine d'em-

MORT DE M. URGEL LEBEAU

Nous sommes informés de la mort d'un ancien citoyen de cette paroisse, M. Urgel Lebeau, époux de feu Régina Lacourse, décédé à Shawinigan, lundi le 23 mars, à l'âge de 70 ans et 5 mois.

NOUVEAU FOYER

M. et Mme Camille Castonguay occupent leur nouvelle demeure depuis quelques semaines.

NOS MALADES

Parmi les personnes malades de la paroisse, on remarque entr'autres: Mmes Damase S. de Carufel, Paul Baril et Pierre Bussières, ainsi que M. Joseph La-voie.

A LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE

Aux suites d'une réunion tenue dimanche dernier, à la salle publique, l'entreprise du transport du beurre de St-Justin à Montréal a été accordée à M. Arthur Bellemare de St-Barthélemi; tandis que les entreprises de transport local pour la crème l'ont été à MM. Henri Casaubon, fils, Joseph Marchand, Xavier Doucet et Ange-Albert Alarie.

ERRATA

Une erreur typographique s'est glissée dans notre dernier numéro, concernant les remerciements aux actrices de la soirée du 14 mars; le nom de Mlle Madeleine Gaboury ayant été omis. Toutes nos excuses.

MORT D'UN DES NOTRES

Un autre ancien citoyen de St-Justin, M. Omer Philibert, fils Fernando, est décédé, le 15 mars courant, à sa demeure de St-Denis-sur-Richelieu. Nos sympathies à la famille Philibert.

ETATS DES ROUTES

Nous sommes au 27 mars et il n'est pas encore question de l'ouverture des routes aux automobilistes; tandis que l'an dernier, on pouvait circuler à St-Justin à la route provinciale, le 22 mars.

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

Mercredi soir, confession. Jeudi, communion à 7 hres, 8 hres, et à la messe qui aura lieu à 8.30 hres. Le soir à 7 hres, heure d'adoration et confessions.

Vendredi, office à 8.30 hres. Quête pour la Terre Sainte. A 3 hres, Chemin de la Croix.

Samedi, office à 7.30 hres, communion à la messe, seulement.

CHOEUR DE CHANT

Les membres du chœur de chant sont spécialement invités à un exercice qui se fera le mercredi Saint au soir, à 7.30 hres en la salle publique.

GRAND MESSES

Semaine Sainte

Lundi: En honneur de St Joseph par un particulier.

Mardi: Aux intentions de Mme Maxime Baril.

Mercredi: Pour Henri Gagnon (quête au service).

Jeudi: Pour Pierre St-Antoine par la famille.

Samedi: Pour les défunts de la famille de M. et Mme Jos Masson.

VA ET VIENT

M. l'abbé Emile Clément du Séminaire des Trois-Rivières de passage à St-Justin dimanche, et officiait à la grand'messe.

M. et Mme Alphonse Béland de Shawinigan sont venus à St-Justin, l'occasion des funérailles de Mme Xavier Philibert.

Mlle Lucille Gaboury qui séjournait depuis cinq semaines chez sa soeur de Chaudière Station est revenue sans sa famille.

M. et Mme Lucien Baron de Chaudière Station de passage chez M. Napoléon Gaboury pour quelques jours.

Mme Arthur Bourgeois de Montréal est venue passer la fin de semaine à St-Justin.

M. Richard Masson de Montréal visitait sa famille dernièrement.

M. et Mme Antonin Gagné sont allés à Montréal, en fin de semaine.

M. le sergent Hector Paquin de la C.A.R.C. accompagné de sa mère et de sa soeur Mme A. Benoit, de Rolet, Témiscamingue rendaient visite à M. J.-A. Vouliny.

M. et Mme Paul Lemyre de Louiseville de passage à St-Justin, au cours de la semaine.

MM. Geo.-E. Casaubon, Adrien LeBeau, Aimé Carufel et Roland Clément, tous de Kénogami, passent quelques jours à St-Justin.

M. Emmanuel Déziel de Maskinongé de passage à St-Justin.

Mme Raphaël Paquet est de retour d'un voyage de quelques jours passés à Lachine et Montréal.

Mme Alphonse Gagnon de Montréal séjourne actuellement chez Mme Raphaël Paquet pour une huitaine.

AVEZ-VOUS LU?

Médaille dédiée à Joseph Staline, le plus grand défenseur de la chrétienté. FRIDOLIN.

L'an prochain l'Angleterre va déclarer la guerre à la Grande-Bretagne. FRIDOLIN.

M. Godbout a trouvé un adoucissement aux effets de "notre effort total": à l'avenir, quand nous nous sentirons l'estomac dans les talons, nous pourrions toujours nous mettre l'étalon dans l'estomac. LE GRINCHEUX.

A Tokio, jusqu'aux chiens, paraît-il, qui veulent faire quelque chose pour la guerre. Quand deux se rencontrent, après s'être salués à la manière des chiens, ils se disent réciproquement: Jappons. LE GRINCHEUX.

TEST D'INTELLIGENCE: -

Il n'est pas nécessaire d'avoir la tête à Papineau, pour être conscrit. Encore, faut-il avoir un minimum d'intelligence. Là, l'examen est plus difficile. Exemple, ce médecin qui demandait à un patient ce qui arriverait, s'il perdait une oreille. Je deviendrais sourd, dit l'autre. Mais alors, mon ami, si vous perdiez les deux oreilles? Je deviendrais aveugle. Mais comment cela? Parce que mon chapeau me tomberait sur les yeux. TI - PIC.

A VENDRE

Bon bâtiment chaud avec remise attenante, situés au village de Ste-Ursule.

S'adresser à: Dame Arthur Paquin, Village de Ste-Ursule, Comté Maskinongé, Qué.

Trois-Rivières

Le 1er mars, à M. et Mme Arthur Caron (Jeanne Gagné) est né un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph, Pierre, André. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Gagné, grands parents de l'enfant.

AEROGRAMMES

Le ministère des Postes a révélé que près de 200,000 messages ont été envoyés par aérographe, depuis l'inauguration de ce moyen de correspondance avec nos soldats outre-mer. On sait ce que sont ces aérogrammes: On photographie sur pellicule de cinéma, les lettres écrites à la machine, on en caractérise moulés, et c'est la pellicule qui est envoyée par avion en Angleterre, où elle est développée, imprimée et distribuée comme lettres à la poste. Un message parvient ainsi à destination en moins de dix jours et le coût d'affranchissement n'est que de dix sous. On pourra aussi bientôt communiquer avec les prisonniers en Allemagne, de cette façon, si l'on réussit à conclure les arrangements nécessaires.

MONUMENTS! MONUMENTS! Pour l'achat d'un monument pour cimetière, en granit, soit brun, noir ou gris, de tous les modèles, consultez: Mme Edouard Ménard. Tél.: 43 MASKINONGE, QUE. Représentant Beaudin & FRERE de ST-JEAN, Qué. Lettrage gratis avec l'achat d'un monument. N'achetez pas sans voir nos prix.

Pâques TARIF SPECIAL ALLER et RETOUR POUR LE PRIX d'un billet simple plus un quart. Profitez de cette longue fin de semaine pour visiter vos parents ou vos amis. Alf. Dugré, Agent du C.N.R. Tél.: 900 s 13 CANADIEN NATIONAL

Tél.: 902 s 1-4. Arthur Pâquet TRANSPORT GENERAL PAR CAMION Service rapide ST-JUSTIN, P. Q.

Tél.: 902 s 4. Lionel BRISSETTE TRANSPORT GENERAL PAR CAMION Prix modérés SAINT-JUSTIN, P. Q.

Tél.: 900 s 5. Adrien Bastien Transport Général Deux camions à la disposition du public. Service rapide et prix modérés. ST-JUSTIN, P. Q.

Tél.: 2. "SALON THERESE" DIPLOMEE DE MONTREAL Permanents avec ou sans machine - Ondulations de tous genres. Thérèse Sarrazin ST-BARTHELEMI

SALON DE COIFFURE "Georgette" Rue de la gare, Maskinongé, Qué. L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité. Pour appointements, veuillez appeler: Salon "GEORGETTE" Mlle Georgette Bérard Tél.: No. 3 Maskinongé.

Joseph Mercure MARCHAND DE NOUVEAUTES Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés. ST-BARTHELEMI, P. Q. TEL. BELL: 197 8. 31 Richard Lessard, B. C. L. NOTAIRE Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection. STE-URSULE, P. Q.

CANADIEN NATIONAL Horaire des trains à St-Justin (Heure avancée) (Tous les jours) Pour Montréal 6.11 a.m. Pour Rivière à Pierre 8.57 p.m. (Dimanche excepté) Pour Montréal 3.01 p.m. Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN Horaire des trains à Maskinongé (Tous les jours) Pour Québec (laisse descendre seulement) 2.41 a.m. Pour Montréal 3.54 a.m. Pour Montréal 6.53 p.m. Pour Québec 6.53 p.m. Pour Montréal 10.06 a.m. Pour Québec 9.34 a.m. Samedi, seulement: Pour Québec 3.02 p.m.

Encouragez nos annonceurs

# — Nouvelles de nos Paroisses —

## Louiseville

### FUNERAILLES DE MME F.-X. BELAND:—

Le 16 mars, avaient lieu à l'église paroissiale les funérailles de Mme François-Xavier Béland, née Aldéa Ringuette, décédée à l'âge de 66 ans. M. le curé D. Baril fit la levée du corps et chantait le service. On remarquait au chœur: M. le ch. G.-E. Panneton, MM. les abbés A. Lupien, Lucien Paquin, Alb. Desjarlais et Eug. Panneton.

Les porteurs étaient: MM. Urbain, Eugène, Omer et Emile Lupien, J. Baptiste Boudreault de Montréal, Joseph Chagné de Grand'Mère. La collecte fut faite par Mme Philias Gagnon et Mme Joseph Hémond.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, dix enfants: MM. Denis, Albert et Maurice Béland de Montréal, Joseph et Urbain Béland de Louiseville, Mme Gabriel Auger (Elmira) de Montréal, Mmes Eva, M.-Jeanne, Gabrielle et Yvette Béland de Louiseville; ses belles-filles: Mmes Denis, Albert et Maurice Béland; son gendre M. Gabriel Auger; ses petits-enfants: Georges et Claude Auger, tous de Montréal; ses frères: Joseph, d'Yamachiche, Arthur, de Grand'Mère et Napoléon de New-Bedford; ses sœurs: Mme Hermann Provencher (Jeanne) et Mlle Yvonne Ringuette de Lawrence, E.U.; son beau-frère M. Isidore Béland de Montréal, sa belle-sœur Mme Adolphe Ringuette de Ville-Marie.

Outre les parents précités, assistaient aux funérailles une délégation de tertiaires, Mmes Urbain, Eugène, Omer et Emile Lupien, Joseph Chagné, Dr et Mme Lucien Plante, Mme Pierre Boudreault de La Tuque, Mmes Blanche, Aimée, Jeanne d'Arc et M. Stanislas Boudreault, Mme Alp. Héty de Montréal, Mme Elp. Matteau, Marcelle et Maria Ringuette de Grand'Mère, M. et Mme Maxime Chamberland, Jeanne Chamberland de Trois-Rivières, M. et Mme Alp. Béland, M. et Mme Ed. Branchaud, M. et Mme Ernest Bellemare, M. Joseph Racine, M. et Mme Viateur Baril, M. et Mme Alp. Baril, Albert, Joseph et Alphonse Béland, M. et Mme Herm. Béland, M. et Mme Frank Lessard, M. et Mme Jos. Bergeron, Jacqueline Bergeron, tous de Ste-Ursule; M. et Mme Maxime S-Louis, M. et Mme Jos. Gagnon, M. et Mme Eugène Gagnon, Brigitte Gagnon de Maskinongé, Gertrude Paquette de St-Justin; M. et Mme Philias Gagnon, M. et Mme Joseph Hémond, M. et Mme Ls-G. Masse, Mmes Anna et Madeleine Therrien, Mme Donat Perreault, Mmes Noé Laffrenière, Ludovic Lupien, Ed. Picotte, les RR. SS. de l'Assomption et de la Providence, Georges Veillette, Mme Joseph Clermont, M. et Mme Chs Gagnon, M. Irénée Caron, M. et Mme Donat Bellemare, Jos.-H. Giguère, M. et Mme N. Bellemare, M. et Mme Alfred Boulay, Juliette Langevin, M.-Anna Lafrenière, Victoria Adam, Mmes Emery et Normand Brière, M. et Mme Antoni Pichette, M. et Mme P.-Emile Livernoche, M. et Mme Ange-Albert Plante, M. et Mme Omer Lafrenière, M. et Mme Lucien Lambert, Fleur-Ange Blanchette, M. et Mme Ed. Lemay, M. et Mme Camille Lemayre, Jos. Naud, M. et Mme Emilien Lacombe, M. Boisvert, Félicité Houde, J.-A. Giguère, M. et Mme Th. Bergeron, Clara et Ed. Pichette, Od. et Sophie Baribeau, Mme Ferd. Lessard, Ursule Lessard, M. et Mme Jos. Saucier, M. et Mme Alfred

Doyon de Louiseville, Claire et Rachel Paquette de Lachine, Cordélie Lessard de St-Gérard des Laurentides, Donald Béland, M. Borromée Béland, M. et Mme Chs-Ed. Paquin, Réjeanne et Anne Agathe Paquin, M. et Mme Frank Thisdel, M. et Mme Bernardin Thisdel, Rosée St-Louis, M. et Mme Irénée Gagnon de Ste-Ursule, M. et Mme Alex. Desrosiers, Juliette Ricard g.m., de Montréal, Mme Jos. Parent, Jeannette Guimond, Alphonse Bussièrès, Robert Racine, Georges-R. Caron, Jos.-A. Baribeau, Mme J.-E. Turgeon, Mme H. Blanchette, M. et Mme Hon. Lapointe, Philippe Rivard, M. et Mme André Cormier, Mmes Dubé, M. et Mme Dollard Perreault, M. et Mme Georges Beaulieu, Mme C. Noël, M. et Mme Ovide Bourassa, M. et Mme Omer Ringuette, Albert Noël, M. et Mme Ernest Roy, M. et Mme Ed. Dupuis, Berthe Dusseault, Mme Elp. Lescadres, Georgette Masse, M. et Mme G. Morin, Rose-A. Vallières, J.-O. Desjardins, J.-A. Lupien, J.-A. Jutras, Prosper Ricard de Montréal, M. et Mme J.-O. Lessard, M. et Mme Ed. Baril, M. et Mme Anselme Lambert de St-Paulin, M. et Mme J.-O. Paquin, Ad. Julien, Georgiana Rivard, M. et Mme Omer Rinfret, Mme Romuald Massicotte, Raphaël Paquet de St-Justin, Etienne Genest, Marguerite Gagnon, M. et Mme Camille Tousignant, M. et Mme Léo Grenier, M. et Mme Arthur Lambert, M. et Mme D. Dulude, M. et Mme Azarie Paquin de Ste-Perpétue, Germaine et Juliette Giguère de Ste-Ursule, M. et Mme Roméo Bellemare, Mme Léopold Quessy, Carmelle Quessy, M. et Mme Ed. Paquin, M. et Mme Emile Grenier, Léon Boulay, W. Piché, M. et Mme Armand Gagnon, Graziella Paul, Ph. Diamond, Simone et Lucile Masse, Oz. et Clarinthe Hémond, Jeanne d'Arc Baribeau et Robertine Gravel et plusieurs autres.

A la famille en deuil nous offrons nos sympathies.

### NAISSANCE:—

Joseph Gustave Jean Marc, fils de M. et Mme Maurice Auger (Alice Bellemare). Parrain et marraine: M. et Mme Gustave Auger.

### NOTES

M. le curé et MM. les vicaires, de passage à Maskinongé à l'occasion de la fête de St-Joseph.

Mlle Hélène Caron de Maskinongé en fin de semaine chez son père M. Georges-R. Caron.

M. Edouard Therrien en visite chez sa sœur Mlle Anna Therrien.

M. et Mme Charlemagne Trudel de Ste-Ursule en promenade chez M. Ernest Frigon.

M. Théophile Fournier de Ste-Ursule et M. Armand Fournier de St-Léon de passage à Louiseville.

## Maskinongé

### LA FETE DE ST-JOSEPH A MASKINONGE

Son Exc. Mgr A.-O. Comtois assiste à la messe solennelle

A l'occasion de la fête de St-Joseph Son Exc. Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, a fait sa première visite à la paroisse de Maskinongé depuis l'intronisation du nouveau curé M. l'abbé Lucien Paquin. Cette fête patronale a été célébrée avec grande dignité et ferveur par le

clergé et par les paroissiens de Maskinongé, qui délaissèrent leurs occupations ordinaires pour la circonstance. Son Excellence a assisté au trône à la grand-messe solennelle à l'issue de laquelle il adressa la parole. Il condamna surtout l'attachement aux richesses de la terre et déclara qu'il n'était pas permis de faire de l'argent en prenant n'importe quel moyen. Il dénonça l'intempérance et s'éleva surtout contre cette idée que l'on veut répandre: "faites croire que la bière est nécessaire au moral du soldat."

L'évêque était accompagné au trône par MM. les chanoines Elzéar de Carufel curé d'Yamachiche et Donat Baril curé de Louiseville. La messe fut célébrée par M. l'abbé Josaphat Rinfret curé de Ste-Ursule, qui était assisté de M. l'abbé Donat Livernoche de la Cathédrale et du R.P. Girard o.m.i., du Manitoba.

M. l'abbé Lionel Clément du Séminaire fit le sermon de circonstance et chanta les vêpres à trois heures de l'après-midi.

Durant la messe on notait au chœur la présence de M. le curé Lucien Paquin, de Mgr Ferdinand Béland ancien curé de Maskinongé, M. l'abbé Charlemagne L'Heureux, M. l'abbé Albert Desjarlais, vicaire à Louiseville. Le soir il y eut une partie de cartes à la salle du couvent.

### DECES:—

Le 23 mars est décédée à l'âge de 89 ans Mlle Rosalie Bastien fille adoptive de feu M. Alfred Ross. Elle est décédée chez M. Joseph Ross.

### VA ET VIENT:—

M. le Dr et Mme Julien Sicard de Champlain, à Maskinongé jeudi à l'occasion de la fête de St-Joseph.

Mme J.-E. Guibord de Grand'Mère est venue rendre visite à ses deux fillettes et à son fils au couvent de Maskinongé la semaine dernière.

## St-Barthélemi

### RETRAITE PAROISSIALE:—

Depuis dimanche dernier, notre paroisse suit les exercices d'une grande retraite paroissiale prêchée par les révérends Pères A. Cabana et Georges Lanoix, Oblats de Marie-Immaculée. La messe de neuf heures est suivie d'un sermon. De 3h. à 4h., Chemin de la Croix, et le soir, à 7 heures, prière et sermon.

### RETRAITE FERMEE:—

Le 21 au soir, 26 dames de notre paroisse revenaient d'une retraite fermée à Joliette. Ce sont: Mesdames Arthur Lacharité, Gédéon Bérard, Antonio Hébert, Pierre-Albert Massé, Victor Massé, Jean-Robert Barrette, Aristide Caumartin, Adolphe Sylvestre, Pierre-Olivier Sylvestre, F.-J. Sylvestre, Albert Valois, Joseph Caron, Félicien Falfard, Charles Falfard, Ernest Brunette, Ernest Plante, Chs Laurendeau, Ls-Jos. Bernèche, Rosaire Plante, Albert Caumartin, Albert Clément, Jos. Malboeuf, Donat Turcotte, Albertino Lefebvre, Doria DeGrandpré, Léo-Paul Morand.

### POLICE DES LIQUEURS:—

A la demande d'un personnage important de notre localité, une colonne de six colosses de la Police des liqueurs prenait notre village d'assaut jeudi soir, le 19 mars. Pas de

casques à pointe, mais des moustaches en crocs à donner le frisson au plus brave d'entre les braves. Une invasion, quoi!

Six plaintes avaient été logées contre des vendeurs de boissons. Après des recherches très laborieuses les agents durent retourner assez tard dans la nuit sans avoir trouvé le moindre soupçon de contrebande.

Il est bien connu que nous avons des débits clandestins. Ce qui est pire, c'est qu'on y vend, parfois, des liqueurs frelatées. On empoisonne notre jeunesse et notre plus grand désir c'est de voir ces "trous" disparaître. Ce sera un soulagement pour tout le monde.

Mais, que des agents peu discrets envahissent des endroits publics possédant licence de notre Municipalité, et mettent effrontément à la porte de ces établissements de paisibles clients, voilà qui dépasse les bornes. Et le plus risible de l'affaire, au dire de certains témoins oculaires, c'est que quelques agents, venus pour "relevier le moral de nos habitants" étaient loin de sentir le "Pepsi" ou le "Coke". Tirons les conclusions que nous voudrions, mais l'impression générale n'est pas bonne.

### DECES DE M. SIMON GLADU:—

Le 24 mars avait lieu le service funèbre de M. Simon Gladu, époux en premières noces de Joséphine Lessard et en deuxième, de feu Marie-Alice Sarrasin. Ce citoyen bien connu est décédé samedi dernier à l'âge de 78 ans.

Il laisse dans le deuil ses fils: Barthélemi, Romulus, Armand et Donat; ses filles: Mme Rosario Rocheleau (Exina), Mme Victor Guertin (Alice), de l'île Dupas, Mme Ubald Gervais (Marie-Rose); un beau-fils: M. William Gervais, de Montréal.

Porteurs: MM. Rémi Gervais, Nap. Sarrasin, sr., Pierre Sylvestre, Hormisdas Sylvestre, Japhète Bélière et Urgel Dupuis.

Collecte: MM. Guy et Yvon Gervais.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé H. Héty, assisté de MM. les abbés E. Parent et W. Bilodeau.

A la famille en deuil, le journal offre ses plus sincères condoléances.

### EXPOSITION DE L'ARTISANAT:—

A l'Ecole d'Agriculture finissait, jeudi dernier, l'exposition de l'Artisanat. Les visiteurs, qui ont eu l'avantage de voir les nombreux exhibits exposés par les élèves de l'Ecole du jouet, ont pu constater l'excellent travail accompli durant ces derniers six mois. Aux professeurs et aux élèves, il nous fait plaisir d'offrir ici nos plus chaleureuses félicitations. Nous espérons que le groupe d'élèves qui quittera l'école samedi prochain emportera le meilleur souvenir de son stage de six mois à St-Barthélemi.

### DE CI, DE ÇA...

Mme Vve Georges Barrette en promenade à Montréal pour un mois.

Mme Avila Dupuis et sa fille Cécile ainsi que Mme Roch Bacon et sa petite fille Pauline, de St-Barthélemi, visitaient leurs parents et amis de Montréal en fin de semaine.

M. Jean-Paul Carpentier, du camp d'entraînement de St-Jean, visitait Mlle Marguerite Dupuis en fin de semaine.

M. Réal Brûlé, du camp d'entraînement de St-Jean, visitait Mlle Françoise Dupuis en fin de semaine.

## Ste-Ursule

### VA ET VIENT:—

Mlle Simone Bernier de St-Paul l'Ermite chez M. Hormisdas Lambert dimanche dernier.

Mlle Rose Lessard, M. Rodolphe Lessard de St-Alexis des Monts, chez des parents de Ste-Ursule.

(Mlle Gertrude Bergeron, M. Maurice Lessard, Mlle Eliane Lessard, M. Albert Branchaud, Mlle Georgette et M. Raymond Lessard, tous à Maskinongé à l'occasion de la fête de St-Joseph.

M. Roméo Lessard de St-Paul l'Ermite chez son père M. Ephrem Lessard.

M. Edgar St-Yves des Trois-Rivières à Ste-Ursule dimanche dernier.

M. et Mme Philippe Paquin et leur fille Fleurette chez M. et Mme Théodule Bergeron.

Mlle Hortense Grenier de Montréal passe quelque temps dans sa famille.

## St-Gabriel

### VA ET VIENT:—

M. et Mme Alcide Provost et leurs enfants Roger, Denise et leur fils adoptif André Jean, de Malartic, Abitibi, sont retournés chez eux après avoir passé 3 semaines chez Mme Vve Joseph Lacourse.

Mlle Berthe Lacourse et sa mère Mme Lacourse sont de retour d'un séjour passé à Malartic, chez M. et Mme Alcide Provost.

M. Jos. Godard de retour d'un voyage à St-Alexis des Monts.

### SOUHAITS:—

Un prompt rétablissement à M. Maxime Laporte, malade depuis quelques années. De la part de son épouse et de ses enfants Rolande et Roland.

Prompt rétablissement à M. J.-O. Laporte qui a subi un accident qui aurait pu lui coûter la vie. De la part de ses petites-filles Andrée, Claire et Louise Piette.

### NAISSANCE:—

M. et Mme Yves Poitras (née Normande Perreault) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 14 mars et baptisée le 16 mars sous les noms de Marie Berthe Ginette, Parrain et marraine: M. et Mme Ned Perreault, grands parents; Porteuse: Mlle Pierrette Perreault, tante de l'enfant. Nos félicitations.

### DECES:—

Jeudi le 19 mars est décédé Réal, enfant de M. et Mme Joseph Vadenais (Bernadette Turcotte), à l'âge de 1 mois et quelques jours. La cérémonie des Anges eut lieu vendredi le 20, à 4 heures.

### NOUVEAU PROPRIO:—

M. Ovide Bellemare, représentant des Produits Familix, s'est porté acquéreur du restaurant de Mme Joseph St-Georges. M. Bellemare prendra possession de son restaurant le 25 avril prochain. Le restaurant portera le nom de "Restaurant Fleurette". La plus cordiale bienvenue vous attend.

# La revue des HEBDOS Commission d'assurance-chômage

— Communiqué —

EXCELLENTE INITIATIVE DE RADIO CANADA — CAUSERIE DU DIMANCHE PAR M. LEANDRE PREVOST, AVOCAT. — FAIRE CONNAITRE L'IMPORTANCE DE NOS FEUILLES SEMAINIÈRES ET STIMULER LE TALENT DE NOS REDACTEURS ET ECRIVAINS LOCAUX.

Les auditeurs des programmes à Radio-Canada, le dimanche, à deux heures et quinze, peuvent écouter, confortablement installés dans leurs fauteuils, une revue des journaux hebdomadaires canadiens-français de la province de Québec. C'est une très heureuse contribution de ce poste à la cause.

M. Léandre Prévost, avocat, accomplit cette tâche délicate avec beaucoup de tact; d'impartialité, nous le croyons d'intérêt pour les auditeurs.

Cette revue des hebdos est très appréciée à plus d'un point de vue. Elle sait retenir l'attention, tant par la variété des idées émises dans tous les coins de la province; tant par le récit d'événements divers: les uns à teinte originale, les autres, évocateurs de souvenirs patriotiques, ou mettant en évidence les traits saillants du caractère normand ou breton qui survit dans les générations. Les articles de rédaction, touchant à presque tous les sujets religieux, patriotiques, sociaux: généralement très sérieux, parfois particulièrement littéraires, ne sont pas le moindre attrait de ce programme.

Dans le vaste jardin de notre pittoresque province, si les journaux quotidiens, selon leur forme, leur envergure, leur vigueur, pouvaient être comparés à des arbres d'espèces diverses plantés dans nos cités: les feuilles semainières ne ressembleraient-elles pas à de superbes arbustes, plus ou moins robustes et virils, s'élevant de-ci de-là dans chacune de nos petites villes, faisant passer à travers leurs rameaux flexibles toutes les brises locales, répercutant, avec commentaires, le bruit des grandes questions d'actualité, produisant les fleurs des idées individuelles; souvent même révélant dans un parfum des talents et des mérites trop ignorés.

Chaque semaine, M. Léandre Prévost, avocat, examine ces arbustes du journalisme canadien français. Comme le jardinier habile sait choisir les fleurs et le feuillage pour en composer un bouquet charmant: ainsi, M. Prévost fait une cueillette judicieuse d'articles, de récits, de faits rédigés pour les présenter aux auditeurs de Radio-Canada, dans le but de les intéresser, de leur plaire sans doute, mais aussi pour faire mieux connaître ces périodiques, qui accomplissent, chacun de leur milieu, une mission éducative, qu'on aurait mauvaise grâce à ne pas reconnaître.

Cette dernière pensée nous amène à signaler un autre côté bienfaisant de ce programme qui, considéré même à ce seul point de vue, mérite immensément.

En effet, cette revue des hebdos est un puissant stimulant pour les directeurs et rédacteurs de nos périodiques canadiens français. Pour ne jamais faillir à la tâche, l'homme a parfois besoins de l'approbation de ses semblables. Pour gravir les montées difficiles, pour sentir grandir son audace, son élan vers le mieux, l'âme réclame une parole encourageante. Hélas! il faut bien l'avouer, on ne songe guère, chez les nôtres, à faire un compliment bien mérité, tandis que la moindre petite erreur est vite signalée et reprochée. Disons-le, avec M. Paul Lachapelle, dans son instructif volume "Psychiatrie Pastorale", page 168: "Disons-le, parce que c'est un fait et, de plus, un défaut qui est propre aux Canadiens: nous avons peur de féliciter. La critique et la critique haineuse souvent coule de nos lèvres: la louange chez nous est un phénomène rare. Est-ce de l'envie? Il semble que nous ne devons pas dire à quelqu'un ce qu'il a fait de bien ou de beau. Cela paraît être une impolitesse. Et je parle ici, bien entendu, de la louange de qualités bien avérées et reconnues. On se tait. Franchement, on dirait que reconnaître un mérite ou un talent chez autrui va nous rabaisser immédiatement. Nous sommes "UN PEU LA" pour vanter à faux et exhausser sur le parvois une nullité: cela ne nous enlève rien à nous, surtout lorsque les gens sont au courant." Ainsi, un député, sans culture aucune, prononcera-t-il en Chambre un discours composé de toutes pièces sur commande, il se trouvera des gens, pourtant bien au courant, pour louer ce débiteur de phrases bien tournées par un autre. Et cet autre est peut-être un littérateur, un écrivain, un érudit dont on ne songera jamais à reconnaître la valeur, arrêté que l'on est pas un vil sentiment de jalousie: il nous dépasse.

Et M. l'abbé Paul Lachapelle continue: "Quand il s'agit d'adultes qui sont revenus de bien loin et que la vie a façonnés, une philosophie sereine remet tout en place." Ce-

Maintenant que les prestations sont payables sous le régime de la Loi sur l'assurance-chômage, tous les employés assujettis aux dispositions de la loi doivent connaître la marche à suivre pour faire leurs réclamations. M. J. A. Préfontaine, gérant du bureau local de placement et des réclamations, nous a soumis tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

Quand un employé cesse de travailler, il doit se faire remettre son livre d'assurance-chômage par son employeur, le porter au plus proche bureau de placement et des réclamations — s'il habite dans les environs, et déposer le livre dans ce bureau. Un reçu lui sera remis et l'employé devra conserver le reçu tant que son livre reste dans le bureau local.

L'employé doit profiter de cette visite au bureau pour remplir les formules nécessaires pour faire sa demande de prestation.

Le neuf premiers jours de chômage après la demande de prestation sont des jours d'attente, et il ne sera pas payé de prestations pour ces neuf jours. Il n'est pas nécessaire que ces neuf jours soient consécutifs. Si un emploi n'est pas trouvé pour lui et s'il continue à rester en état de chômage, et s'il remplit en outre toutes les conditions, l'employé recevra un chèque de prestation chaque semaine.

La méthode ci-dessus s'applique à tous les employés capables de se présenter en personne dans un bureau local ou dans un bureau ouvert de temps en temps.

D'autres mesures ont été prises pour ceux qui ne demeurent pas à une distance raisonnable d'un bureau local de la Commission d'assurance-chômage. Dans

pendant, lorsqu'un être débute dans l'existence ou dans une carrière, l'absence d'encouragement peut-être funeste, en tuant l'enthousiasme nécessaire à la poursuite de toute entreprise, en arrêtant des élans destinés à accomplir parfois de grandes choses.

Radio-Canada, par sa "Revue des Hebdos" accomplit donc un geste magnifique envers les directeurs, rédacteurs ou collaborateurs des journaux ruraux. C'est un cordial bienfaisant, composé de l'attention accordée à leurs efforts, de l'approbation de plusieurs de leurs idées, de l'appréciation du talent et des mérites d'un grand nombre. Aussi, nous croyons pouvoir affirmer, au nom de tous nos confrères, sans y être autorisée cependant, que tous sont reconnaissants à Radio-Canada et à M. l'avocat Léandre Prévost de ce programme substantiel et agréable comme un menu savamment préparé, et non moins bien servi; de cette causerie de nature à faire mieux connaître l'utilité et la valeur des feuilles semainières, sans oublier l'appréciation stimulante dont nul concerné ne peut entièrement se désintéresser. Madame Camille DUGUAY.



## Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

### AUTRES CONSEILS À OBSERVER

1. ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
2. PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
3. SOYEZ BREF... dégagez votre ligne pour l'appel suivant.
4. EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. De 10 a.m. à midi, de 2.30 p.m. à 4.30 p.m., de 7 p.m. à 8 p.m.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.



En service actif



donnant des ailes aux mots

un certain nombre de villes et de villages, la Commission d'assurance-chômage enverra de temps en temps des représentants chargés de recevoir les demandes de prestation. Toutes les personnes qui réclament des prestations devront se faire enregistrer par ces représentants qui

enverront les demandes au plus proche bureau local pour les faire examiner.

Les personnes qui demeurent dans des districts où il n'y a pas de bureau local et que les représentants ambulants ne visitent pas, devront faire leurs réclamations de prestation par lettre. Quand un ouvrier dans un de ces districts entre en chômage, il devra envoyer son livre d'assurance par la poste au plus proche bureau de placement et des réclamations, déclarer qu'il est en chômage et qu'il désire s'enregistrer pour toucher la prestation. Le bureau lui enverra un reçu pour son livre d'assurance et les formules que tout employé doit remplir pour faire une demande de prestation. L'employé devra remplir ces formules et les renvoyer au bureau local.

Si le réclamant a qualité pour recevoir la prestation, il doit continuer à prouver son état de chômage par lettre chaque semaine. Au bout des neuf jours d'attente, si l'employé n'a pas de travail et s'il remplit les autres conditions, il recevra chaque semaine son chèque de prestation par la poste.

# VIN ST PIERRE



Chateau-Gai Wines LIMITED

FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens de Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY  
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢  
Cruche d'un gallon - \$2.05

## The Shawinigan Water & Power Company

A une assemblée des administrateurs de The Shawinigan Water & Power Company tenue ce jour, un dividende de vingt-deux cents (22c) par action a été déclaré sur les actions ordinaires, sans valeur nominale, de la compagnie pour le trimestre terminant le 31 mars 1942, payable le 25 mai 1942 aux actionnaires inscrits sur les registres en date du 23 avril 1942.

## La Petite Industrie du Québec vs contrats et sous-contrats de guerre

Ces jours derniers, certains propriétaires d'industries de la Province de Québec se sont réunis à Montréal dans le but de former une association qui groupera tous les petits manufacturiers de la province.

Devant les rigoureuses restrictions du Département des Munitions et des Approvisionnements sur toute production qui servira à d'autres fins que celles de la guerre, la petite industrie du Québec se sent ébranlée dans sa base même. Le besoin se fait de plus en plus pressant pour les petits industriels de se grouper et de présenter aux dirigeants du pays un rapport détaillé de la capacité de production de la petite industrie de notre province.

A cette fin, un questionnaire relatif à la machinerie, l'outillage et la main-d'oeuvre disponibles a été rédigé. Ce questionnaire sera remis sur demande à tous ceux que le projet intéresse en s'adressant au bureau temporaire du Comité d'Organisation de la

petite industrie du Québec, 4700 rue Iberville, Montréal. Après avoir été dûment et soigneusement rempli, le questionnaire devra être retourné sans délai au bureau du Comité de l'Organisation.

### NOS MISSIONNAIRES

L'ambassade d'Argentine, chargée des intérêts canadiens à Tokio, a avisé le gouvernement que les autorités japonaises ont interné 72 citoyens canadiens dont au moins 70 sont des missionnaires catholiques, prêtres, religieux et religieuses.

### L'EMBAUCHAGE

Les rapports fournis par 12,795 établissements industriels révèlent qu'ils employaient, à la date du premier décembre 1941, 1,688,005 personnes. Au même

## Plafond des prix du bois de chauffage

Le contrôle des prix s'applique au bois de chauffage comme au reste. On a vu récemment, dans la vallée du Saint-Maurice, des marchands obligés de rembourser \$0.25 la corde à leurs clients, parce qu'il avait été prouvé que le prix maximum du bois de chauffage, du 15 septembre au 11 octobre 1941, avait été de \$3.00 et non de \$3.25. Dans ce cas, parce qu'il y avait beaucoup de confusion, c'est la commission elle-même qui, par son représentant local, a déterminé, après enquête, le plafond de \$3.00. Les marchands et les cultivateurs savent cependant le prix auquel ils vendaient le bois de chauffage aux consommateurs pendant la période de base, et l'on est convaincu que, pour la plupart, ils ne voudront pas abuser de la situation actuelle. D'ailleurs la commission fait une enquête générale sur cette question.

temps, l'année précédente, 12,444 établissements employaient 1,364,348 personnes.

## COMMISSION D'ASSURANCE CHOMAGE

Le Commission d'assurance-chômage est à effectuer un nouvel enregistrement de tous les ouvriers, assurés ou non, dans les industries qui emploient actuellement des assurés. Cet enregistrement devra être terminé pour le 31 mars, fin de l'année financière, alors que les livres d'assurance maintenant utilisés devront être retournés. Les renseignements obtenus serviront à mettre à jour les dossiers de la Commission et à fournir des renseignements sur l'inventaire de la main-d'oeuvre que le gouvernement est à effectuer, en vertu d'un arrêté en conseil adopté sous l'empire de LA LOI des mesures de guerre.

La Commission d'assurance-chômage distribue actuellement les nouvelles formules pour cet enregistrement aux employeurs dans tout le Canada. Il y a plus de 150,000 employeurs ayant des employés assurables au Canada, et le nombre d'ouvriers assurés dépasse deux millions. Naturellement l'enregistrement de la main-d'oeuvre comprendra un nombre d'employés supérieurs à 2,000,000, attendu qu'il englobe les employés assurables et non assurables de l'industrie.

Les formules distribuées ont été préparées en vue de connaître les aptitudes et la formation des ouvriers, afin de permettre d'utiliser la main-d'oeuvre canadienne de la manière la plus efficace. L'effort de guerre exige constamment un plus grand nombre d'hommes spécialisés et bien entraînés. On espère que cet inventaire permettra de découvrir cette qualité d'ouvriers qui seront utiles pour mener à bonne fin le maximum de notre effort de guerre. Les cartes d'enregistrement sont adressées aux employeurs qui verront à ce qu'elles soient complétées à l'égard de tous leurs employés. Ces cartes seront ensuite retournées aux bureaux de placement et des réclamations au nombre de plus de cent à travers le Canada. Les livres d'assurances devront être renvoyés dès que la dernière période de paye de mars sera échue, et les nouveaux livres seront délivrés pour couvrir l'année financière commençant le 1er avril. Il est essentiel que l'enregistrement soit terminé et que les anciens livres d'assurance soient renvoyés pour la fin du mois courant.

Pour plus amples renseignements sur l'enregistrement et

**VOUS AUSSI POUVEZ JOUER LE MÊME JEU!**

**GARDEZ LES REBUTS**

**FER et ACIER**

**CHIFFONS, PAPIER, CAOUTCHOUC**



**-ÉCRASEZ HITLER ET SA BANDE**

pour les faire prendre, appelez—

Tél. No. 26 Berthierville

l'émission des livres d'assurance, s'adresser aux bureaux de placement et des réclamations de la Commission d'assurance-chômage.

## LE MÉNAGE DU PRINTEMPS n'est plus la même chose!

TOUT le Canada est occupé à faire le ménage du printemps le plus gigantesque de son histoire. Hommes, femmes et enfants, tous ont la fièvre—la fièvre de la récupération, l'appellent-ils. Ils récupèrent les rebuts pour le Canada.

Vous avez depuis longtemps dans l'idée de faire le ménage dans le grenier ou dans la cave—de vous débarrasser de toutes les vieilles choses.

Faites un tas de tout votre vieux métal—attachez vos vieux journaux—examinez tout votre rebut en pensant à sa valeur pour les besoins de guerre et appelez le Comité de Récupération.



LE VIEUX MÉTAL • LE PAPIER DE REBUT  
LES VIEUX VÊTEMENTS • LES GUENILLES  
LES OS • LE COTON • LA LAINE  
LES BOUTS DE CAOUTCHOUC

THE *Shawinigan* WATER & POWER COMPANY

## LE BULLETIN DE VOTE DU PLEBISCITE

Voici quel sera le bulletin de vote qui sera employé lors du plébiscite qui sera tenu le 27 avril.

Nous le publions à l'intention de nos lecteurs. Nous écrirons au cours d'avril quelques articles sur la question, et dirons à nos lecteurs pour quelles raisons ils doivent répondre "non" à la question. Notre population d'ailleurs n'a pas l'intention, et cela se constate, de libérer le gouvernement des engagements qu'il a pris lors des élections de 1940.

Votez en faisant une croix, comme suit: X, après le mot "Oui" ou après le mot "Non".

Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire.

**OUI**

**NON X**

### La guerre du Canada

## UN MILLIARD A L'ANGLETERRE

Le Canada donnera un milliard de dollars à l'Angleterre, et du coup, voilà des quantités de gens encore scandalisés. "Y pensez-vous, UN MILLIARD en pur don," s'écriait, l'autre jour, d'un ton tragique un de ces timorés, faciles à scandaliser. "Mais c'est de l'argin ça." En effet c'est exactement mille millions de dollars, la somme que le peuple canadien vient de souscrire avec entrain.

Pour rassurer les inquiets et ceux dont le patriotisme manque de vi-

sion, disons d'abord que ce n'est pas de l'argent que le Canada va donner à l'Angleterre mais de l'outillage de guerre pour combattre NOS ennemis, des denrées pour nourrir sa population tandis que la nation est sous les armes et de l'équipement pour les soldats. Ce matériel va être fabriqué dans nos usines et ces denrées vont être produites sur nos fermes ce qui va donner du travail à des milliers d'ouvriers et créer un débouché avantageux pour nos produits agricoles de sorte que cet argent, en fin de

compte, va rester en circulation au Canada et va stimuler notre économie.

Mais, ce n'est pas à ce point de vue égoïste qu'il faut envisager cette question. Pourquoi donnons-nous un milliard à l'Angleterre? Pour la même raison que les Américains, qui n'aiment pas l'Angleterre plus qu'il ne faut, lui envoient, eux aussi, en pur don, cargaisons sur cargaisons d'outillage de guerre et de denrées, et cela, en plus de lui fournir des hommes.

Si on se donne la peine de situer la question dans son cadre véritable, tout devient clair. Dans la guerre actuelle, l'Angleterre est en première ligne; elle est au front, si vous voulez tandis que nous des pays d'Amérique, formons l'arrière. Il importe peu que l'océan nous sépare des premières lignes, cela ne change rien au fait que nous sommes dans la lutte au même titre que l'Angleterre. Or, c'est la première ligne qui supporte tout le poids du combat, c'est elle qui doit être alimentée en hommes, en outillage et en munitions. Si elle était rompue, c'est sur nous que retomberait tout le poids de la bataille et, il n'est pas difficile de comprendre, après ce qui s'est passé ailleurs, que l'orage ne tarderait pas à fondre sur nous: nos villes, nos villages, nos familles. On admettra que le sacrifice d'un milliard est peu pour conjurer de telles calamités.

Il faut envisager cette question sous un autre angle si l'on veut rester dans le domaine des réalités; c'est qu'il en coûte infiniment moins cher d'envoyer un milliard à l'Angleterre que de financer l'occupation allemande. Financer est ici un euphémisme d'une saveur amère à laquelle plusieurs nations ont goûté. Si monstrueux que cela soit, en plus de dévaster et de tout piller dans les pays qu'elles occupent, les hordes hitlériennes se font payer par leurs esclaves, le privilège d'être esclaves dans l'ordre nouveau, lequel ordre, il faut le signaler en passant, est le plus ancien qui soit puisque c'est l'ordre du pillage et du brigandage.

Pour les dommages et les dévastations qu'elle avait causés lors de l'autre guerre, l'Allemagne avait été taxée à 125 millions de livres sterling qu'elle devait verser à ses victimes. Nous savons qu'elle a trouvé moyen de ne pas payer mais dans la guerre actuelle elle extorque des malheureux sous son joug, en moyenne 60 livres sterling par famille.

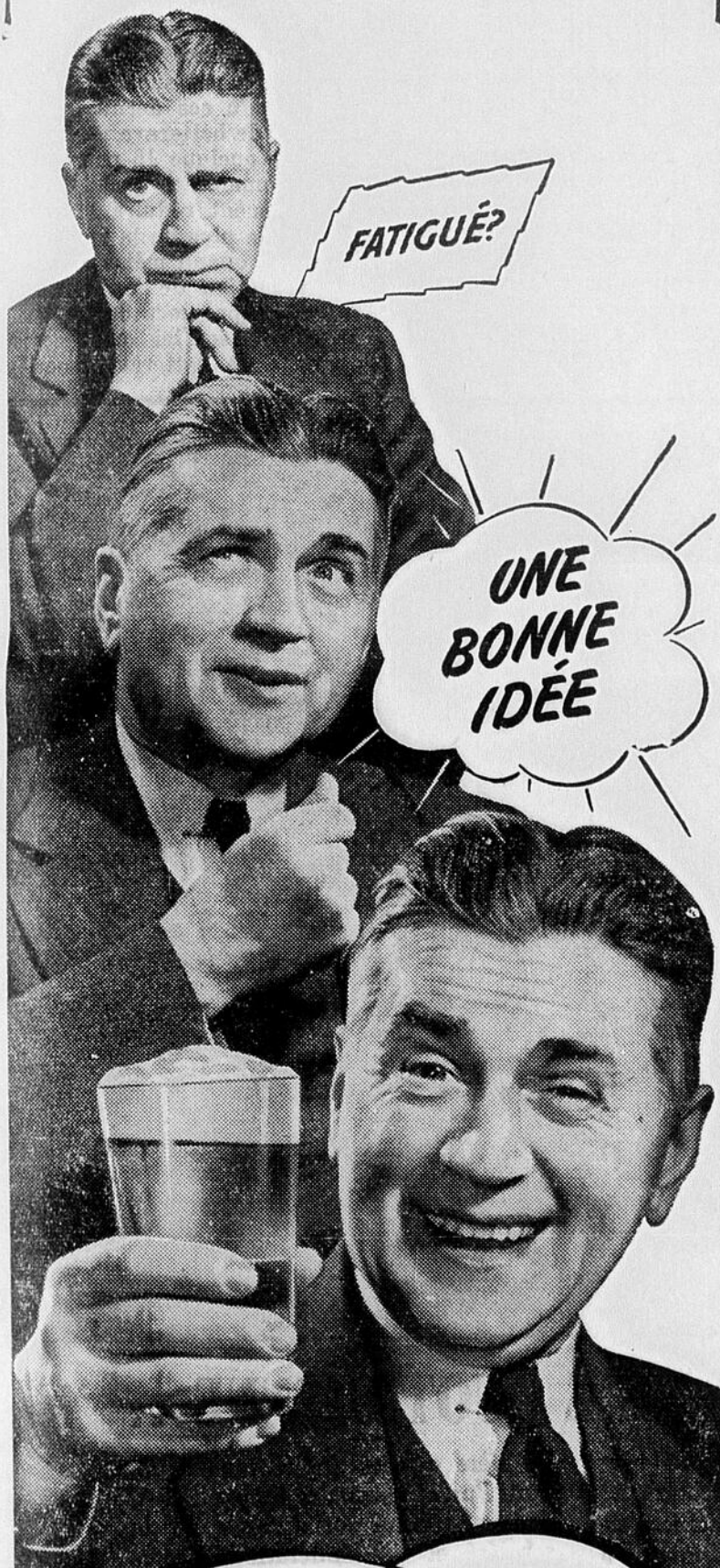
Et maintenant, si vous le voulez bien, chers lecteurs, nous allons examiner un peu le bilan imputable à l'Allemagne en quelques pays occupés. Cet examen pourra inspirer de salutaires méditations aux démagogues et à tous ceux qui font des crises d'hystérie chaque fois qu'il est question pour le Canada de prélever sur ses ressources humaines et matérielles pour la défense en commun de la liberté.

En Pologne, pendant la première année d'occupation, 70 mille Polonais assassinés, 140,000 internés; propriétés confisquées, 600 millions de livres sterling, 800,000 Polonais astreints aux travaux forcés en Allemagne.

HOLLANDE: un quart du cheptel envoyé en Allemagne, 100,000 Hollandais réduits en esclavage et transportés en Allemagne. Extorsion: 54 millions de livres sterling par année.

NORVEGE: la famine suit le passage des nazis. On est réduit à faire du pain avec de l'écorce du bois. 30,000 personnes sont sans abri. Les Norvégiens doivent verser à leurs maîtres, 100 livres sterling par année, et par famille.

DANEMARK: avant la venue des nazis ce pays était une terre d'abondance; elle a été transformée en désert et, pour le privilège d'être esclaves, les Danois versent 100 mille kroners par mois aux nazis. Cependant ces fiéffés hypocrites y étaient venus en "amis", en "protecteurs". Délivrez-nous, Seigneur, de tels protecteurs!



**POUR MOI TOUJOURS  
MOLSON**

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT



### AVIS D'ENREGISTREMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

A la demande de l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail, et en vertu d'un arrêté en conseil sous le régime de la Loi des mesures de guerre, la Commission d'assurance-chômage fait l'enregistrement de toutes les personnes employées dans les industries assujetties à la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

Il est obligatoire que les cartes d'enregistrement qui sont maintenant en train d'être distribuées aux employeurs soient complétées pour TOUS les employés, assurés et non assurés, et qu'elles soient envoyées au bureau local de la Commission d'ici au 31 mars.

**Cet enregistrement est une importante mesure de guerre**

Les aptitudes et la formation professionnelle de chaque ouvrier du Canada doivent être connues pour en tirer le meilleur parti possible. C'est là le commencement d'un enregistrement complet de la main-d'oeuvre.

### Renouvelez les livres d'assurance-chômage avant le 1er avril

Pour éviter d'avoir à refaire le même travail, l'enregistrement ci-dessus est combiné avec la nouvelle distribution de livres d'assurance-chômage.

Les nouveaux livres vous seront expédiés promptement dès que votre bureau local de placement et des réclamations aura reçu les formulaires d'enregistrement dûment complétés et les anciens livres avec les timbres pour la dernière période de paye en mars.

Pour les détails, consultez le bureau local de la Commission sans délai.

VOTRE COLLABORATION SERA VIVEMENT APPRÉCIÉE.

**Commission d'Assurance-Chômage**  
Ottawa, Canada. 23 mars 1942.

FRANCE: le sort de notre ancienne mère-patrie est particulièrement poignant: c'est la troisième fois en 70 ans qu'elle connaît les maux de l'occupation boche mais celle-ci est la plus désastreuse de toutes. La France a été pillée avec l'efficacité savante des Boches et, de plus, elle leur verse, pour frais d'occupation, 400 dollars par famille.

En Tchécoslovaquie et en Grèce, c'est la même chose: l'occupation nazie n'a apporté que la famine, le désespoir et la mort.

Après cette énumération macabre, le don d'un milliard à l'Angleterre prend des proportions bien modestes. Il est insignifiant en regard de ce que pourrait nous coûter une "affiliation" à l'ordre hitlérien.

Au moment de terminer cet article, nous arrive le rapport des atrocités commises en Orient par d'autres partisans de l'Ordre du brigandage et de l'esclavage. Depuis au moins 50 ans, la menace du péril jaune nous a fait sourire. Personne ne voulait y croire. Cette fois il n'y

a plus d'illusion possible; ce serait non seulement bête mais criminel de n'y pas croire.

Le Canada est menacé des deux côtés à la fois; le danger est total, c'est pourquoi notre patriotisme doit être total et produire un effort total.

J.-B. Côté.  
(Tous droits réservés par le Syndicat des Auteurs Canadiens Enrg.)

### Découverte scientifique

Un savant canadien, M. Lloyd Pidgeon, attaché aux laboratoires nationaux depuis 1931, a découvert une nouvelle méthode d'extraction du magnésium, ce métal plus léger que l'aluminium. La découverte de M. Pidgeon est d'une importance extrême pour la poursuite de la guerre. Son exploitation permettra de produire, au Canada, suffisamment de magnésium pour tous les besoins de l'industrie de guerre.

### La Vraie Saveur de Hollande du

# GIN de KUYPER

en fait le genevrière qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES, 26 ONCES, 40 ONCES,  
**\$1.05 \$2.40 \$3.45**

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

**CE PRODUIT SE RECOMMANDE D'UNE EXPÉRIENCE DE 247 ANS**  
Maison fondée en l'an 1695



## Vos amis les médecins

Le Médecin et la Maladie

Il existe, un peu partout et dans tous les milieux, une fâcheuse habitude qui consiste à vouloir tout définir. La maladie n'a pas échappé à cette règle commune.

On a ainsi voulu qu'elle soit une déviation de l'état normal, si ce n'est un trouble de l'équilibre physique et psychique de l'organisme. Mais ces deux affirmations n'ont eu pour résultat certain que de démontrer combien est vague la notion même de l'état normal, — celle d'équilibre comme celle enfin de trouble l'étant encore bien plus.

Bien des personnes cependant persistent à s'imaginer que la maladie serait une chose contre nature. C'est là une idée erronée, car les maladies ont des lois comme tout autre phénomène biologique et ce qui se passe au cours de la plupart d'entr'elles n'est point contraire à la nature. Ce sont même ces lois qui les déterminent et permettent de les définir, de les reconnaître, d'en prévoir l'évolution et de leur appliquer des principes thérapeutiques.

En réalité, la définition exacte de la maladie importe peu, — elle date du début même, non pas des âges civilisés, mais de l'humanité et c'est l'ennemie contre laquelle s'acharnent depuis toujours la médecine et les médecins.

Pour elle, pour eux, la maladie est une vieille connaissance, qui n'a jamais cessé de préoccuper, d'attaquer, de faire souffrir les hommes. Si l'on est encore loin de pouvoir s'en faire une idée d'ensemble bien nette, c'est que ses manifestations, ses symptômes sont infiniment variés, et très loin, du reste, de la constituer elle-même, — la cachant fort souvent, aux yeux mêmes du médecin plutôt que la lui révélant.

Si l'on peut facilement dresser un inventaire des symptômes d'une maladie, il est bien plus délicat de la comprendre, de la saisir clairement, car ils ont, dans bien des cas, un caractère accidentel, équivoque, trompeur.

Et le médecin, face à la maladie, devant la diversité des phénomènes qui s'offrent à lui, a toujours conscience de l'extrême difficulté du problème qui lui est posé, — non pas contraire à la nature, mais dans un ordre tout à fait naturel.

A dire vrai, il n'y a pas de maladies nettement définies, qui le soient obligatoirement. On en peut rencontrer, — mais ce n'est nullement une règle absolue. Nous avons déjà dit qu'il n'y avait pas de maladies, mais des malades, — ce qui revient à exprimer cette vérité maintes fois prouvée que chaque sujet présente dans sa résistance au mal des diffé-

rences aussi nombreuses que complexes. La maladie est le résultat d'un conflit et traduit la lutte de l'individu contre une force qui tend à briser son équilibre. Mais ces deux facteurs varient dans chaque cas et donnent, par là même, à la maladie une infinie diversité d'aspects.

Et c'est par quoi et pourquoi la médecine est vraiment au service de l'homme. Sa raison d'être est de prévenir, de soulager, de guérir. Et, pour y parvenir, elle doit sans cesse mieux connaître, mieux approfondir l'homme, — chaque jour elle doit, en quelque sorte, le découvrir.

Et le médecin, pour accomplir sa tâche, pour remplir pleinement et jusqu'au bout son admirable mission, s'oblige, dès le début de ses études, et tout au long de sa vie, à un travail jamais terminé, à une formation toujours inachevée. Pour comprendre l'homme, seul objet de ses soins, dans son cadre vital et social, il doit scruter tout ce qui est humain, s'intéresser de plus en plus à toute la vie et à tout ce qui est vivant.

Il faut au médecin franchir de multiples étapes, — qui toutes lui demandent un considérable labeur, un effort soutenu et de tous les instants. C'est d'abord celle de la médecine théorique, à base de chiffres et de démonstrations. C'est l'étude et l'assimilation de la science elle-même, — science abstraite, en premier lieu, qui se métamorphosera vite en science pratique.

Et ce sera alors la seconde étape, — l'étape de la maladie. Etudes encore, combien complexes et multiples, à l'hôpital, à la clinique, dans le champ immense de l'expérimentation vraie, au contact réel, et non plus livresque, de la douleur, du mal, — des maladies.

Mais là ne s'arrêtera pas pour le médecin la montée nécessaire. La médecine est une science, — être médecin est un art. Cet art il ne l'acquerra qu'au cours seulement de la troisième étape, — l'étape de l'homme. Et cette étape, qui le sacré médecin, le jeune praticien l'accomplit durant sa dernière année d'études; c'est alors que se forme vraiment en lui l'âme médicale.

Mais cette étape, amis lecteurs, cette étape de l'homme, c'est-à-dire du malade, vos amis les médecins ne cessent jamais de la parcourir, car elle dure jusqu'à leur dernier souffle. Science médicale et art d'être médecin se confondent, s'unissent en eux, en un perpétuel enrichissement de connaissances nouvelles, en un cheminement continu vers le triple but que, de tout leur savoir et de tout leur cœur, ils visent sans se lasser: votre santé, votre bonheur, votre vie.

LE COLLEGE DES MEDECINS  
ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

## CAMIONS

Depuis le 14 mars, la fabrication de camions pour fins civiles est prohibée, sauf dans le cas où une licence spéciale aura été obtenue. A l'avenir, les usines canadiennes construiront exclusivement des véhicules militaires. La population civile devra s'arranger avec les 225,000 camions dont elle dispose actuellement.

## RÉCUPÉRATION

Un nouvel appel est lancé à toute la population. C'est le devoir strict de chacun de collaborer à la récupération des vieux articles de caoutchouc, de toutes catégories. Tous les articles qui contiennent du caoutchouc peuvent être récupérés et transformés en "instruments de la Victoire".

## CERTIFICATS D'ÉPARGNE

De mai 1940 au 28 février 1942, les Canadiens ont acheté des certificats d'épargne du gouvernement pour une valeur totale de \$126,326,436. Voici un tableau, par province:

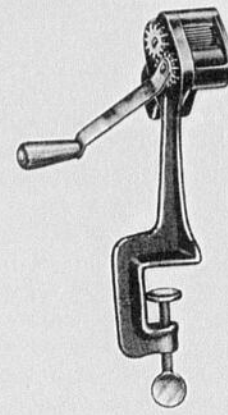
Ile du Prince-Edouard	\$455,675
Nouvelle-Écosse	6,208,875
Nouveau-Brunswick	3,356,084
Québec	23,375,713
Ontario	60,910,021
Manitoba	8,548,614
Saskatchewan	5,864,328
Alberta	7,052,833
Colombie Britannique	10,554,293
<b>Total</b>	<b>\$126,326,436</b>

## LES DIX COMMANDEMENTS DE L'AUTOMOBILISTE

Voici les dix commandements de la sécurité au volant que la Ligue de sécurité de la province de Québec adresse à tous les automobilistes, dans son bulletin hebdomadaire de sécurité automobile:

- 1—Attention, je porterai Au volant continuellement.
- 2—Aux croisées, ralentirai Et repartirai prudemment.
- 3—Mes phares en code je mettrai Pour n'éblouir personne à l'avant.
- 4—Du trottoir ne démarrerai

## Ecosseuse de pois BLUE STREAK



Cette petite machine sort les pois de leurs gousses très vite et très proprement. Trois fois plus vite qu'à la main. Prix \$1.95 poste payée.

Hector-L. Déry & Cie Limitée,

Marchands grainiers et Pépiniéristes  
931 Boulevard St-Laurent, Montréal.

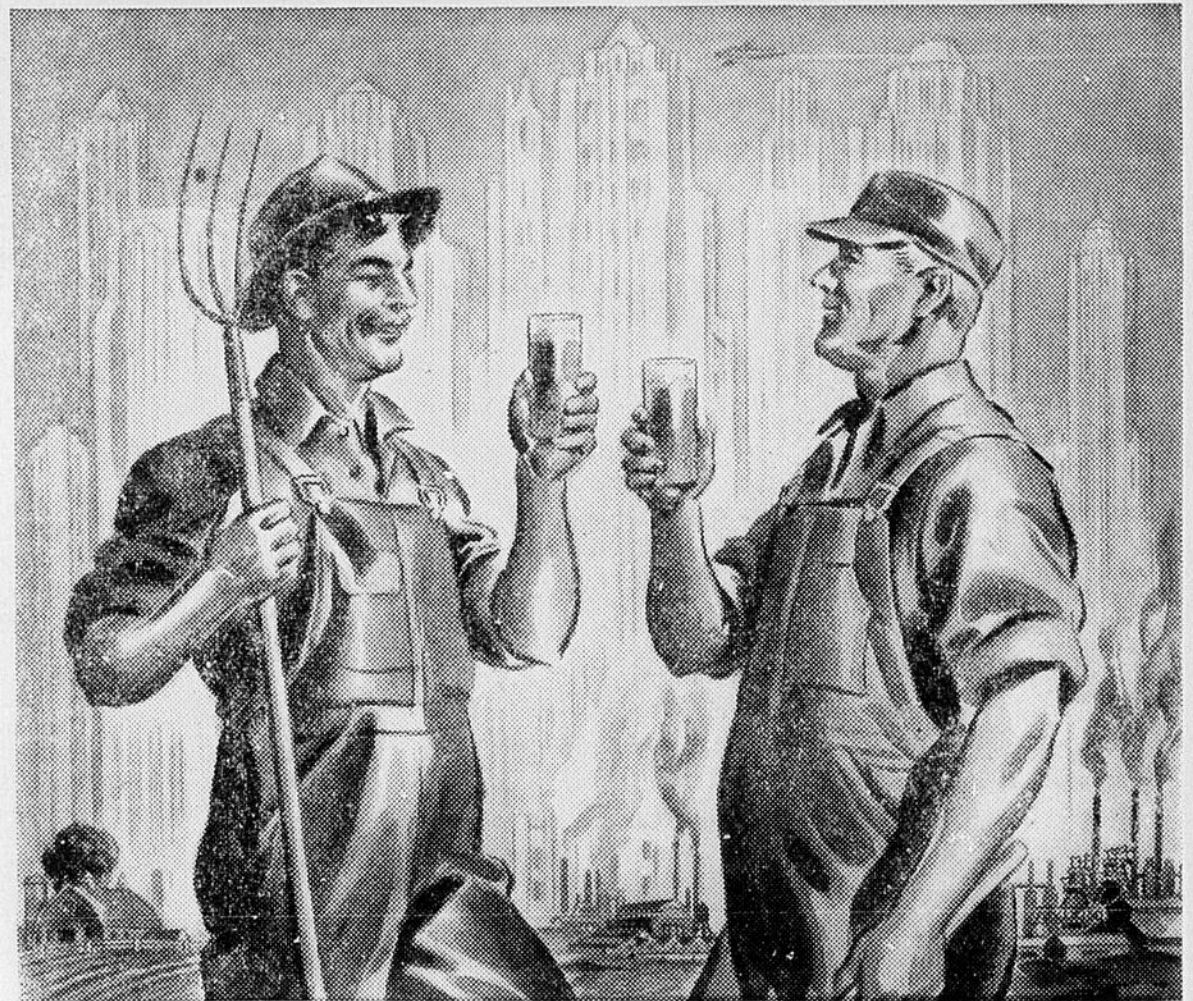
Catalogue de semences 1942 tout en français, 96 pages dont 4 en couleurs naturelles, gratis sur demande.

## SUCRE DE BETTERAVE

On estime que 45 pour cent du sucre consommé au Canada sera dorénavant du sucre de betterave. Jusqu'à ces derniers temps, le sucre de betterave ne représentait que quelque 16 pour cent de la consommation canadienne. Le rationnement réduira la consommation de plus de la moitié, mais il faudra quand même augmenter la production de la betterave à sucre. La province de Québec a produit jusqu'ici une certaine quantité de betteraves sucrières.

Que si la voie est libre dans les deux sens.

- 5—A gauche je ne virerai Qu'avec prudence et en signalant.
- 6—Une autre voiture ne dépasserai Que si la voie est libre en avant.
- 7—Dans les courbes et côtes, j'éviterai De dépasser, c'est imprudent.
- 8—Si je dois conduire, je n'absorberai Point d'alcool, c'est enivrant.
- 9—Des piétons les droits respecterai Et des enfants surveillerai les mouvements.
- 10—De vitesse jamais je ne ferai Car je veux vivre longuement.



## APRÈS LA TÂCHE QUOTIDIENNE...

Du matin au soir, sous un soleil brûlant, le laboureur a lutté contre les éléments et brisé les résistances de la terre. Tout le jour, l'ouvrier a rivalisé d'adresse et de rapidité avec sa machine ou bravé la chaleur d'un fourneau où gronde un feu d'enfer...

La tâche quotidienne s'achève. L'homme des champs et le travailleur industriel déposent leurs outils, épongent leur front ruisselant et songent à la joie du rafraîchissement et du repos. Ils vont se détendre en dégustant le verre

de bière qui les attend tous deux. Pour l'un et l'autre, ce breuvage fut, de temps immémorial, un gage de sobriété et de modération, vertus sereines qui sont dans la tradition de la vie agricole et de la vie ouvrière.

Et ils l'ont tellement gagnée, cette heure de relâche, eux sur qui reposent l'avenir et la grandeur de la patrie!

Saluons le laboureur et l'ouvrier: ils sont les deux piliers d'un ordre social fondé sur le bon sens et la mesure.



BREWERS INDUSTRIAL FOUNDATION OF CANADA

## Voici le soulagement rapide de La SINUSITE

Médicament à 3 fins  
qui aide à dégager les sinus  
congestionnés

Un des meilleurs moyens de soulager des tortures de la sinusite, c'est de dissiper la congestion des voies nasales, et de permettre aux sinus de se vider. Il suffit généralement de quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine pour obtenir ce soulagement réconfortant.

**MÉDICAMENT À 3 FINS** Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait ces trois choses importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il aide à dissiper la congestion, cause de la douleur, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes de la sinusite déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai! **VICKS VA-TRO-NOL**



# La Page d'Agriculture

## La guerre va modifier le transport des animaux vivants

Un problème va se poser avant bien longtemps aux producteurs qui ont, jusqu'à présent, fait transporter par camion leurs animaux au marché. Il n'est pas trop tôt pour commencer d'y penser si l'on veut être en mesure de faire face à une situation nouvelle créée par l'état de guerre.

La question dont il s'agit est celle de l'expédition des animaux destinés à la boucherie. Beaucoup de gens ne réalisent pas encore toute l'étendue de ce problème ni la gravité de la situation dans laquelle ils se trouveront lorsque les camions auront disparu de nos routes. Nous espérons bien qu'ils circuleront plus longtemps qu'on ne le croit en certains milieux, mais chose certaine pour le moment, c'est qu'on ne fabriquera plus de camions de transport commercial à l'avenir et que les pneus et l'essence seront de plus en plus difficiles à obtenir. Nous ne voulons pas exagérer ni répandre l'inquiétude, car les camions actuellement en usage serviront encore, quelques mois et peut-être plusieurs mois à moins d'imprévus, mais lorsqu'ils seront usés et qu'on ne pourra plus les remplacer, comment transportera-t-on alors les animaux aux cours à bestiaux? Pour plusieurs localités, il n'y a à peu près pas d'autres moyens de communication.

Il serait bon d'y songer afin de ne pas être pris au dépourvu lorsque l'emploi du camion sera impossible ou du moins très difficile. L'on pourra trouver une réponse à cette question d'autant plus facilement que l'on voudra s'en occuper dès maintenant et que l'on prendra les moyens nécessaires. Les cultivateurs qui n'ont pas eu à se déplacer depuis plusieurs années pour écouler leurs animaux parce que le camion passait régulièrement à leurs portes, auront peut-être à les transporter eux-mêmes à un point d'expédition ou à la station du chemin de fer. Pour ceux qui ne sont pas habitués à expédier par rail, il leur faudra s'organiser pour faire des chargements en commun. La chose sera relativement facile là où il y a déjà des associations agricoles (sociétés ou syndicats coopératifs) qui pourront se charger du travail, comme cela se fait d'ailleurs en plusieurs endroits. Dans les cas où les expéditions sont faites par une coopérative et où le camionneur est chargé de ramasser les animaux et de les rendre à Montréal, si le camionneur vient à disparaître, la coopérative ou le syndicat coopératif devra prendre une part plus active aux expéditions en groupant à l'avance un nombre suffisant d'animaux.

Ce sera aussi pour plusieurs associations agricoles qui ne l'ont pas encore fait l'occasion de s'occuper d'expéditions d'animaux vivants en coopération. Par ce moyen, elles permettront non seulement à leurs membres mais aussi à d'autres cultivateurs d'avoir accès au marché public et de réaliser la pleine valeur de leurs animaux, au lieu d'avoir à les vendre au commerçant. Enfin, il est opportun, par les temps qui courent, de faire revivre des associations qui ne fonctionnaient pas ou d'en créer s'il n'en existe pas afin de pouvoir grouper les producteurs.

À toutes les associations existantes ou à celles que l'on organisera, nous nous permettons de faire les

suggestions suivantes pour qu'elles s'adaptent à la présente situation et rendent facile l'expédition constante des animaux de la ferme au marché: A — Désigner à l'avance le jour du chargement, B — S'arranger pour parcourir le moins de chemin possible en ramassant les animaux, C — Obtenir des charges complètes, soit par camion, soit par wagon; cela pour que les camions ne parcourent pas de longues distances à moitié remplis, D — Demander le ou les wagons dont on aura besoin plusieurs jours avant la date de l'expédition afin que le chemin de fer puisse en disposer en temps utile. En agissant ainsi, l'on pourra obtenir des wagons en nombre suffisant.

Nous recommandons aussi aux camionneurs de se hâter de demander leurs permis de camionnage à la Régie des Transports s'ils ne veulent pas s'exposer à se les voir refuser. N'oublions pas qu'il y aura moins de permis cette année que par le passé, parce qu'on ne veut pas qu'il y ait de service double ou triple sur le même parcours.

Enfin, tous les camionneurs doivent se rappeler qu'ils ont le devoir de faire durer leur équipement aussi longtemps que possible, parce qu'il est fort probable qu'il n'y aura pas assez de pneus pour la demande, que l'on ne pourra plus se procurer de camions neufs — ils seront tous réquisitionnés pour l'armée — et enfin que les pièces pour faire les réparations seront de plus en plus rares.

J.-E. BISSON,  
agronome

Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

## La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur le marché

**BEURRE:—**  
Le ton de ce marché s'est continué ferme. Les prix se maintiennent au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 23 mars 1942, les prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 35¼¢ à 35½¢ la livre.

**FROMAGE:—**

Notre marché au fromage est tranquille, d'une orientation hésitante et les prix ont tendance à fléchir. Par suite d'une augmentation assez marquée des arrivages, les principaux distributeurs ne semblent pas désireux d'augmenter davantage leurs approvisionnements aux prix actuels avant d'être fixés quant aux conditions d'un nouveau contrat qui pourrait être conclu avec la Grande-Bretagne et, notamment, la date à laquelle ce contrat pourrait être effectif.

**VOLAILLES VIVANTES: (Poules)**

La demande se maintient active et les prix sont stables.

**(Poulets à Rôtir)**  
Les arrivages sont à peu près nuls. La demande demeure limitée et les prix sont fermes.

**(Jeunes Dindes Vivantes)**  
Les arrivages sont peu abondants. La demande est limitée et les prix sont stables.

**VOLAILLES ABATTUES:— (Poules et Poulets)**  
Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

**(Oies Abattues)**  
L'offre est quelque peu plus limitée et les prix sont stationnaires.

**OEUFs:— (Montréal et Québec)**  
Des arrivages moins abondants et une demande domestique améliorée ont contribué à maintenir ce marché assez stable et sans changement important dans les prix.

**VEAUX ABATTUS:— (Montréal et Québec)**

Les arrivages sont considérables et nous avons à noter une baisse assez prononcée dans les prix.

**PORCS LIVRES ABATTUS:— (Montréal et Québec)**  
Bonne demande et prix fermes.

## Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 23 mars, 1942 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

**PORCS:—**  
B-1 (135 à 175 lbs) (Bacon). Prix de base. Vendus vivants — Par camions 11.50 - 11.60. Truies: 8.50c - 9.50c. Vendus abattus 15.35 - 15.50.

**RABAIS:**  
B2 (125 à 135 lbs) 50c.  
B3 (176 à 185 lbs) \$1.50  
C1 et C2 (120 à 175 lbs) \$1.00  
C3 (176 à 185 lbs) \$2.00  
D1 et D2 (120 à 175 lbs) \$1.50  
D3 (176 à 185 lbs) 2.00  
Légers — 119 lbs et moins \$1.50  
Légers — Moins de 100 lbs \$2.00  
Pesants — (186 à 205 lbs) \$3.00  
Extra Pesants (206 à 220 lbs) \$2.50 le 100 lbs.  
Extra Pesants (220 lbs et plus) \$3.00 du 100 livres.

**VEAUX DE LAIT:—**  
Choix . . . . . 11.50—12.00  
Bon . . . . . 10.00—11.00  
Moyen . . . . . 8.50—9.50  
Commun . . . . . 7.00—8.00  
D'herbe . . . . . 5.00—5.50

**BOUVILLONS:—**  
Choix . . . . . 10.25—10.50  
Bon . . . . . 9.50—10.00  
Moyen . . . . . 8.75—9.50  
Commun . . . . . 6.50—7.50

**AGNEAUX:—**  
En lots mélangés . . . . . 9.50—10.00

**MOUTONS:—**  
Bon . . . . . 6.50—7.00  
Commun . . . . . 4.00—4.50

**TAURES:—**  
Choix (Type à boucherie) 9.00—9.50  
Bonne . . . . . 8.50—9.00  
Moyenne . . . . . 7.00—7.75  
Commune . . . . . 5.00—6.00

**VACHES:—**  
Choix (Type à boucherie) 7.50—8.00  
Bonne . . . . . 6.75—7.25

Moyenne . . . . . 6.25—6.75  
Commune . . . . . 5.00—5.50  
Très Com. . . . . 4.00—4.50

**TAUREAUX:—**  
Choix (Type à boucherie) 8.00—8.50  
Bon . . . . . 7.50—8.00  
Moyen . . . . . 6.75—7.50  
Commun . . . . . 5.50—6.25

## PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 21 mars 1942

**POULETS VIVANTS "A ROTIR" (GRIS, BLANCS et ROUGES)**  
A—6 lbs et plus . . . . . 25¢  
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 23½¢  
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 22

**POULES VIVANTES:—**  
A—5 lbs et plus . . . . . 25¢  
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 23½¢  
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . . 22  
COQS . . . . . 15

**JEUNES DINDES VIVANTES:—**  
A — . . . . . 26¢  
B — . . . . . 24  
C — . . . . . 22½

**OIES ABATTUES:—**  
A — . . . . . 21¢  
B — . . . . . 19  
C — . . . . . 16

**POULETS ABATTUS:— (Engraisés au lait)**  
Spécial — 6 lbs et plus . . . . . 31¢  
A—6 lbs et plus . . . . . 30  
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 29  
B—6 lbs et plus . . . . . 27  
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 26  
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 25

**POULETS ABATTUS:— (Sélectionnés)**  
Spécial — 6 lbs et plus . . . . . 30¢  
A—6 lbs et plus . . . . . 29  
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 28  
B—6 lbs et plus . . . . . 26  
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 25  
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 24  
C—6 lbs et plus . . . . . 23  
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 22  
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 21  
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . . 20

**POULES ABATTUES:— (Sélectionnées)**  
Spécial — 5 lbs et plus . . . . . 26¢  
A—5 lbs et plus . . . . . 25  
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 24  
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . . 23  
B—5 lbs et plus . . . . . 22

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 21  
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . . 20  
C—5 lbs et plus . . . . . 19  
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 18  
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . . 17

**JEUNES DINDES ABATTUES:—**  
A — . . . . . 30¢  
B — . . . . . 28  
C — . . . . . 26

N.B. — Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qu'il n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

**OEUFs:—**  
A—(Gros) . . . . . 30¢  
A—(Moyens) . . . . . 28½¢  
B — . . . . . 26½¢  
A — Poulettes . . . . . 27½¢  
C — . . . . . 24

**LAPINS VIVANTS:—**  
5 lbs et plus — la livre . . . . . 14¢

**VEAUX ABATTUS:— (Engraisés au lait)**  
Bons . . . . . 14¼¢  
Moyens — . . . . . 13¼¢  
Communs — . . . . . 12¼¢  
Sur les prix ci-haut mentionnées, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

## PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Semaine finissant le 16 mars 1942 Inclusive

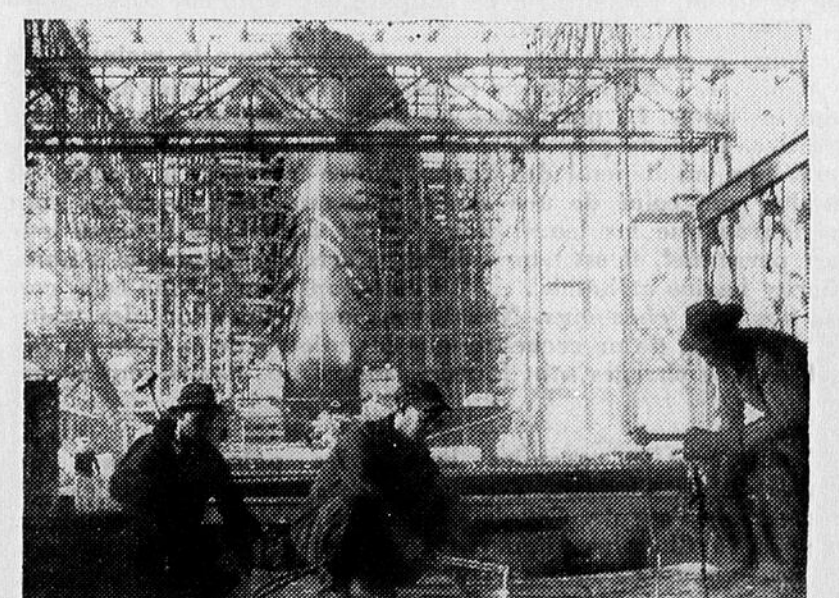
**BEURRE FRAIS:—**  
No 1 Pasteurisé . . . . . 34¼¢  
No 1 non pasteurisé . . . . . 34¢  
No 2 . . . . . 33%

**FROMAGE:—**  
Semaine finissant le 17 mars 1942 Inclusive  
(Fabriqué le ou après le 1er novembre 1941)  
(Pour Marché Domestique)

**BLANC:—**  
No 1 . . . . . 24¼¢  
No 2 . . . . . 24¼¢  
No 3 . . . . . 23%

**COLORE:—**  
No 1 . . . . . 25¢  
No 2 . . . . . 24½¢  
No 3 . . . . . 24

(F.A.B. MONTREAL)  
N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.



Un millier de navires de guerre de toutes classes et de toutes catégories, étaient en chantier, au moment de Pearl Harbour, mais le programme de construction navale des Etats-Unis a été multiplié depuis. On voit ici la quille de l'"Indiana", de la classe du "Washington" (35,000 tonnes). Le "Washington" et son sistership, le "North Carolina" furent construits dans un temps record, bien avant la date prévue pour leur lancement. Ces deux navires portaient à 16 le nombre des cuirassés de la Marine américaine.

# LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ

par VERVILLE

## Causerie du dimanche

### Sur la scène provinciale...

Le comté de Lotbinière n'a pas l'honneur d'être représenté par un ministre. Il a mieux que cela. — Il est défendu par un homme qui sait parler, qui parle bien, et qui sait ce qu'il veut dire.

Le discours de M<sup>re</sup> René Chaloux cause bien des ennuis aux politiciens de paille parce qu'il les force de prendre position sur le service militaire obligatoire pour outre-mer. Une crise ministérielle se dessine; nos autres "suiveux" sur l'arène provinciale sont fort ennuyés de toute cette agitation. C'est à leur tour de passer sur le gril.

Quoiqu'il en soit, M. Chaloux a prononcé un discours magistral. Il a traduit intégralement le sentiment de sa province et sans arguments extraordinaires, simplement en rappelant des vérités de sens commun.

Il a accusé le fédéral de vouloir nous imposer l'enrôlement par contrainte, contrairement à la seule promesse qu'il ait gardée. Sur ce nouvel effort de guerre dangereusement téméraire de notre part, il conseille à la Province de s'opposer à cela: "La conscription s'en vient au grand galop; nous avons le droit et le devoir d'y résister par tous les moyens légaux et constitutionnels à notre disposition."

Pour juger du revirement formidable de la politique libérale à Ottawa, il cite les propres convictions de M. King en 1939. Celui-ci disait alors: "Nous n'avons ni la puissance ni la volonté de déclarer la guerre à d'autres pays. Nous ne désirons plus participer à des croisades sur d'autres continents. Il n'est pas de notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles. Nous n'interviendrons plus, de notre propre chef, en Europe".

Voilà qui semblait clair, peu compliqué...

Or le 9 septembre de la même année, le Canada déclarait la guerre, toutes promesses écartées. Un quart de siècle d'efforts pour une politique indépendante était perdu d'un simple trait de plume. Devant l'agitation et les inquiétudes populaires, Lapointe, le seul homme peut-être qui ait songé à nous, fit avec l'élément anglais du pays le compromis que l'on connaît assez, puisqu'il est notre arme de défense. Nous acceptions — il le fallait bien! — la participation ou la guerre, à la condition de ne jamais subir la conscription. C'est là le pacte sacré que nous serons obligés de défendre en avril contre tous les moyens — les plus habiles comme les plus bas — qui seront pris pour le saper. Ce contrat aurait été évidemment observé, si Lapointe vivait, ou si ses héritiers ou ses partisans de la députation avaient eu son courage, sa sincérité, et sa taille morale. Nous avions pourtant assez de nous battre pour la gloire, et les prunes. Vous verrez l'après-guerre.

Il appartient au gouvernement de Québec, représentant une population entièrement opposée à la conscription d'exiger le respect de notre contrat. Il y a eu assez pour les pauvres Canadiens-français de l'impuissance de ses députés fédéraux, pour qu'ils soient mieux protégés par la députation du Québec. Nos ministres, nos députés québécois ne peuvent pas se taire. Ils doivent affirmer notre opposition tenace. Jamais, les silences ne seront plus coupables. Ce serait accepter pour nous ce qu'à aucun prix, nous ne voulons goûter. Devoir de parler pour ces messieurs de Québec d'autant plus inévitable pour eux, impérieux, qu'ils se sont engagés, sur l'honneur, à combattre la conscription, et à dénoncer tout gouvernement, même libéral, qui songerait à la décréter. Tout le monde se rappelle des paroles énergiques de l'Hon. Godbout, à ce temps-là. Ce sont des déclarations que l'électeur n'oublie pas.

Nous avons tout intérêt de combattre pour le maintien de nos droits. Les Anglais nous respecteront mieux, nous traiteront moins en valets. La paix entre les deux groupes s'y révélera plus définitive. Rien de plus beau que la bonne entente, mais à frais égaux, non au dépend des autres. Notre intérêt à la guerre est moindre que celui de nos alliés; pourtant, nos sacrifices sont plus lourds que les leurs; notre effort de guerre dépasse leur effort personnel, il est temps de nous arrêter, de penser à nous. "Charity begins at home..." Protégeons nous. Pour cela, gardons nos gars chez-nous. Nous avons assez de subir des traitements injustes, de ne recueillir que les miettes de la table du festin. Plus nos charges sont lourdes, moins nos droits sont recon-

Telles sont les grandes lignes, les points saillants du discours de M. Chaloux. Pensées fortes. Arguments solides. Vision nette de l'avenir. Convictions inébranlables. L'on comprend l'émoi de la Chambre, l'on devine le dérangement de quiétude chez les banquettes ministérielles. Il fallait René Chaloux pour faire ce discours!

Même si M. L.-J. Thisdel a perdu le peu d'assurance qu'il avait en Chambre (ceux qui lisent les journaux savent pourquoi) il devrait tout de même se gargariser un bon matin, se lever de sa chaise un petit peu, pour nous faire connaître ses opinions personnelles, les directions qu'il entend donner à son comté. Nous irions certainement l'entendre. Québec est si peu loin!...

Paul-N. VANASSE, Avocat

21 mars 1942. —

## D'une semaine à A la lueur de ma cigarette

### l'autre

#### MOBILISATION!

*Pendant que le peuple écoute ce qu'on veut bien lui dire à propos du plébiscite et de son rapport avec la conscription, les agents actifs du gouvernement fédéral préparent la mobilisation générale des ressources humaines du Canada. Cela veut dire que des fonctionnaires seront chargés de décider en dernier ressort du travail que devront remplir les hommes et les femmes valides du pays.*

*Pendant que se prépare cette mesure extraordinaire, la députation canadienne-française diffère manifestement d'opinion avec ses ministres sur l'opportunité du plébiscite et sur la façon de disposer de cette consultation démocratique. Elle constate que le premier ministre retarde à remplacer dans le cabinet l'honorable Pierre Casgrain, récemment monté sur le banc. Quelle est la raison de ce retard? Jamais le pays ne s'est trouvé dans une situation aussi grave que celle que le sort des armes a créée. Jamais il n'a fait l'expérience de méthodes administratives aussi radicales. Jamais l'avenir du Canada n'a paru si incertain. Et c'est à ce moment que les circonstances divisent les ministres et les députés de la province de Québec! Le plus vite on sortira de cette crise, le mieux ce sera pour la paix intérieure d'une population à laquelle on demande des sacrifices de plus en plus dur, sans lui en donner de satisfaction légitimes.*

#### NOTRE BUDGET. —

*M. Hsley ne nous cache pas ses besoins d'argent à cause de la guerre. Il nous faudra près de \$2 milliards et quart rien que pour cela, en 1942-1943, dont près d'un milliard rien que pour l'armée et près de \$600 millions pour l'aviation. Pour l'administration ordinaire du pays, il faudra \$455 millions. Pour le cadeau à Londres, il faudra un milliard. Et puis, et puis, il faudra encore d'autres fortes sommes, pour ceci et pour cela, pour budget supplémentaire, pour prêt à la Grande-Bretagne, et le reste. On calcule qu'en deux ans, — l'année fiscale que nous clorons le 31 mars prochain et celle que nous commencerons le 1er avril, — nous aurons dépensé plus de \$5 milliards et demi, presque le double de ce qu'était notre dette totale, à Ottawa, en août 1939. Nous la*

### • AVIS •

M. Joseph Landry, mécanicien de Louiseville, déclare par les présentes ne pas se tenir responsable d'aucune dette contractée en son nom, par quiconque.

— Etre spectateur plutôt qu'acteur dans la comédie mondaine n'est pas le plus mauvais rôle.

— Que nous ne soyons pas jugés sur nos seules misères...

— C'est assez du jour présent; c'est assez que de vivre aujourd'hui, et de bien faire ce qu'on a à faire.

— Qui a mordu à la terre en conserve le goût entre les dents.

— Tout sentiment prend plus d'intensité dans les loisirs.

— L'adolescence, qui passe pour l'âge du bonheur, est en réalité l'âge le plus difficile et le plus douloureux.

— La fausse douceur est le plus diabolique des déguisements de l'orgueil.

— L'habitude de la douleur morale n'est pas sans douceur.

— Beaucoup de chemins mènent à Rome; fort heureusement, il n'y en a qu'un qui mène au Christ.

— Quel homme peut être sûr d'être un seul homme? —

### Une idée par semaine...

Tous les citoyens sont unanimes à protester contre l'état déplorable de nos rues. C'est vraiment lamentable de nous faire subir de tels ennuis prolongés.

*trouvions élevée, elle paraît déjà quelconque. Qu'est-ce que ce sera, la guerre finie? — ce qui peut prendre encore deux ou trois ans. Il n'y a pas à risquer de pronostics, mais nous comptons dans les milliards. Nous allons "modérément"...*

#### S'ILS ETAIENT TOUS COMME CELUI-LÀ! —

*L'étude de la langue française par les citoyens de la province d'Ontario a été mentionnée comme l'un des moyens les plus efficaces de rapprocher les deux provinces de Québec et d'Ontario, par M. C.-R. Sanderson, bibliothécaire de la ville de Toronto, parlant devant l'English Speaking Union.*

*"Qu'y a-t-il de mal à ce que l'on soit bilingue dans une province de langue anglaise", a-t-il demandé. "Ne croyez-vous pas que plusieurs des vieux préjugés ne disparaîtraient si nous pouvions rencontrer les Canadiens-français sur un terrain commun? A l'heure actuelle, nous ne faisons que critiquer la province de Québec, nous ne faisons rien pour trouver une solution à ces problèmes".*

#### CE SERAIT LE COMBLE!

*On dit de source apparemment bien renseignée que M. Godbout demandera carrément à la population de répondre OUI au plébiscite et qu'il en fera une question de confiance.*

*On dit aussi que M. Mackenzie King, que M. Godbout a rencontré récemment, aurait insisté pour que la province de Québec donne un vote de confiance au gouvernement fédéral en répondant OUI sur la question posée dans le plébiscite. Les députés ministériels sont fort ennuyés.*

#### ENFIN! —

*C'est la saison du sucre.*

*Dans les très nombreuses érablières de la province;*

*Il serait fort utile que la production soit cette année plus abondante que jamais;*

*Le premier ministre, l'hon. M. Godbout, a lui-même souligné il y a quelque temps déjà l'importance d'accroître le plus possible la fabrication des produits de l'érablé, dont la demande devrait être grande par suite des circonstances présentes.*

*Il faut regretter que des cultivateurs abattent leurs érablières pour en faire du bois de chauffage, a déclaré le premier ministre. L'exploitation de ces futaies d'arbres productifs est une bonne source de revenus pour leurs possesseurs, pour la province en général. Il importe actuellement plus que dans le passé encore que l'on ne détruise pas ces bois qui nous apportent tous les ans, au printemps, des millions de dollars de produits pour lesquels on trouvera facilement un marché de ce temps-ci.*

A LOUISEVILLE, 75 ST-LAURENT

Paul N. Vanasse,

B. A.

Avocat et procureur

(Matières commerciales)

# Louiseville en Activité

## Au fil de ma plume

Le voilà qui revient, le printemps. Enfin! Le soleil rit avec plus de chaleur; j'ai même tâté quelques bourgeons timides aux lilas de mon jardin. Parler de printemps, c'est presque parler de vie longue, de jeunesse indestructible. C'est que tout chante partout, tout renaît. Les oiseaux vous ont de ces concerts qui vous forcent à sortir du lit. C'est de la joie. Tout ça, tout ce qui s'en vient, tout ce qui va être si bon de revoir: c'est le printemps, le plus beau temps de l'année.

Ces réactions, ces impulsions, ces sauts dans la nature en entraînent d'autres dans nos coeurs, dans nos veines. Il semble que notre sang coule plus vite. Devant tant de manifestations ardentes de la nature, les âmes elles-mêmes se transforment, se rajeunissent, font une toilette neuve. Du nouveau, de l'espoir, peut-être un bonheur inconnu, anime nos coeurs, les fait vibrer plus allègrement. Il y a de la générosité dans l'air. Il fait bon vivre. Déjà oubliées les tristesses de l'hiver, les épreuves qui secouent d'un bout à l'autre l'être; Ce sont les beaux jours qui vont nous réconcilier à la vie.

Le beau temps favorise tout: on redouble d'activités; de vieilles ambitions nous mordent encore, le travail est moins dur, le fardeau plus léger, l'énergie nous est redonnée. C'est le temps de communier au soleil et au grand air pour rester forts, en santé. Voyez la terre: elle se nourrit du soleil, elle boit la chaleur. Tout ce traitement lui referra une beauté.

Le printemps doit être la saison des dieux. Elle est celui de la gaieté, de la joie du coeur, de l'optimisme.

C'est une renaissance. N'y a-t-il rien de plus beau que ce grand mystère, que cette résurrection d tout ce que l'on croyait mort? Troublante énigme de la vie. Comme la nature, il nous faut rester jeunes, croyants en la vie, et garder comme le plus grand des dons l'éternel printemps dans nos coeurs.

Printemps: jeunesse: c'est toute la raison d'aimer la vie!

## COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce extérieur du Canada a atteint un nouveau sommet en janvier: 294,434,021 dollars se comparant à 187,335,121 dollars en janvier 1941. Les importations sont passées de 98,382,462 dollars à 142,126,584 dollars et les exportations de 86,921,468 dollars à 150,519,904 dollars.

## NOS PERTES

Morts ou disparus, sur tous les théâtres de la guerre, jusqu'au 28 février 1942, 3,189.

Marine	513
Armée	1,071
Aviation	1,605
Prisonniers de guerre	128

Les deux derniers chiffres ne tiennent pas compte des tués et des prisonniers à Hong-Kong.

D'après une communication officielle japonaise, 1,689 soldats canadiens ont été faits prisonniers à la chute de la forteresse. Comme le contingent envoyé du Canada pour renforcer la garnison britannique de l'île était de 1,985 hommes, on doit en conclure qu'il y a eu 296 tués ou disparus.

## POUR VOUS MESDAMES!

Quand il s'agit de l'achat de chapeaux, sous-vêtements, corsets, bas, ou lingerie pour dames, visitez donc le magasin de Mlle Jeannette Morand, ancien magasin de Mme Napoléon Sarrasin. C'est l'endroit idéal! Venez vous en convaincre.

**Mlle Jeannette Morand**  
St-Barthélemi, Qué.

## MORT AU CHAMP D'HONNEUR

Un ancien scoutmestre de Montréal, René Saint-Hilaire, engagé dans l'aviation, a trouvé la mort, outre-mer. Samedi dernier, son service a été chanté dans l'église du Très-Saint-Rédempteur et de nombreux scouts y assistaient en uniforme, pour rendre un dernier hommage à celui qui avait mis son dévouement au service de la patrie, "scoutement", comme le disait la circulaire du commissaire diocésain, le sénateur Léon-Mercier Gouin, convoquant tous les scouts au Très-Saint-Rédempteur.

## L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Un million cinq cent mille souscripteurs ont prêté 979 millions de dollars au gouvernement, pour la poursuite de la guerre. L'objectif de 600 millions a été largement et facilement dépassé.

## GENIES PRECOCES

Les génies précoces sont moins rares qu'on le croit généralement.

Quelques exemples, pris au hasard dans l'histoire, en font la preuve.

Macaulay avait déjà écrit un traité d'histoire à huit ans.

Byron composait, à dix ans, des vers pleins de passion.

Bacon, au même âge, était réputé pour ses connaissances philosophiques.

A neuf ans, Dante écrivait des sonnets.

Horace Vernet peignait à quatre ans.

Le Tasse parlait couramment à six mois et, à sept ans, écrivait facilement en latin.

Mirabeau fit un sermon à trois ans et publia son premier livre à dix ans.

Pascal composa, à quinze ans, son traité sur les sections des cônes.



## Causerie du docteur

Par Dr Pierre Chauveau

## PREPARATION DES BIBERONS ET DES TETINES

On ne saurait trop insister sur l'importance de la propreté dans la préparation du lait et des biberons. Les germes menacent sans cesse la santé de votre bébé et pourraient lui causer des désordres gastriques et intestinaux, tels que les vomissements et la diarrhée. Voilà pourquoi vous devez toujours veiller minutieusement à la propreté de vos mains et de vos ustensiles. Les affections du tube digestif sont la principale cause de mortalité chez les nourrissons.

### LE BIBERON

Immédiatement après chaque repas, rincez le biberon à l'eau claire et froide puis, à l'aide d'un goupillon, nettoyez-le bien à l'eau chaude savonneuse. Enfin, faites-le tremper cinq minutes dans de l'eau bouillante et laissez-le égoutter. La chaleur du verre aura bientôt séché le biberon.

### LES TETINES

Lavez d'abord les tétines à l'eau froide, en dehors comme en dedans, puis, à l'aide d'un peu de sel de table sec, enlevez le lait qui pourrait encore y être collé. Rincez les tétines, faites-les bouillir cinq minutes et placez-les dans un bocal sec, stérilisé et muni d'un couvercle pour les protéger contre la poussière, les mouches, etc. Ne touchez jamais aux tétines à moins d'avoir les mains bien propres et n'éprouvez pas la température du lait en vous mettant la tétine dans la bouche.

Conservez biberons et tétines dans un endroit frais, préférable-

ment dans la glacière.

La forme de la tétine importe peu — le principal, l'essentiel est que les ouvertures de la tétine soient suffisamment grandes pour laisser le lait s'écouler au rythme d'un goutte à goutte rapide. Si les ouvertures sont insuffisantes, on en pratiquera de nouvelles à l'aide d'une aiguille à coudre chauffée à blanc.

Il ne faut pas agrandir les ouvertures déjà existantes. Il faut en faire des nouvelles. Toute autre pratique de faire les ouvertures est à rejeter. Les ouvertures faites en exerçant des tractions forcées parviennent à faire une fente dont les bords s'adapteront l'un sur l'autre pendant la succion, ne laissant ainsi passer aucune goutte de lait.

Donc pour ouvrir une tétine, se servir d'une aiguille à coudre et chauffée à blanc. Faire une ouverture suffisante pour que le lait coule à un goutte à goutte rapide.

Même si en renversant le biberon, le lait sort en jet, il ne faut pas croire que l'ouverture que l'on vient de pratiquer est trop grande. Il faut alors maintenir le biberon à l'envers; le jet cessera de lui-même pour être remplacé par le goutte à goutte. A ce moment introduire la tétine dans la bouche du bébé. En suivant ce conseil, vous éviterez à votre bébé l'expérience désagréable de recevoir d'un seul coup une trop grande quantité de lait qu'il ne peut parvenir à avaler. La plupart des nourrissons qui prennent des tétines pendant 45 minutes, pour vider leur biberon, n'attendent que le moment où la tétine sera raisonnablement trouée, pour le vider en 20 minutes.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

## J. A. TRÉPANIÉ

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

### Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VO-

TRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

SATISFACTION GARANTIE

TEL. 16

SALON DE COIFFURE

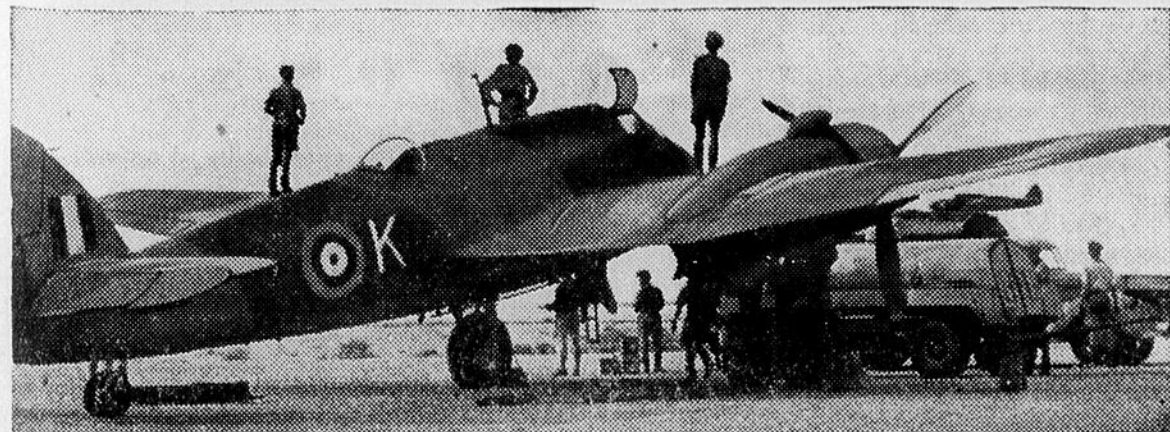
### Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

## La Royal Air Force en Afrique du Nord



La R.A.F. a accompli des prodiges en Libye. Les magnifiques Bristol Beaufighters, dont on voit un exemplaire sur cette photo, ont contribué grandement à nous donner la supériorité de l'air en Afrique du Nord. Ces appareils de chasse sont des instruments dociles aux mains des vaillants pilotes de la R.A.F., dont plusieurs sont Canadiens.

## Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52  
 Hamilton Heaton, B. A., L.L.B. LOUISEVILLE  
 Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820  
 TROIS-RIVIERES

CHRONIQUE DE LA CRECHE

FAUX TEMOIGNAGES  
NE DIRAS

Réveillons, voulez-vous, un souvenir d'Histoire sainte.

Il y avait dans ce temps-là, à Babylone, un riche marchand qui s'appelait Joakim. Sa femme, parfaitement belle et parfaitement vertueuse, se nommait Suzanne. Suzanne est un nom gracieux. En hébreu, il évoque le lis. Mais ce n'est pas la douceur du vocable, ce n'est pas sa signification qui l'ont popularisé; c'est l'histoire même de cette femme qui a fait prendre en vénération sa mémoire aussi bien que son nom. De fait, la sainte Eglise remet, chaque année, sous nos yeux, le samedi de la IIIe semaine du carême, ce récit dramatique où la prière triomphe de l'imposture.

\* \* \*

On est en exil; Joakim est non seulement riche; mais il est influent; et de tous côtés ses coreligionnaires ont recours à ses conseils; il y a même, par tolérance du pouvoir chaldéen, des magistrats juifs qui, chez Joakim, jugent suivant la loi juive, des différends et des manquements qui surviennent parmi les captifs.

Le va-et-vient de tant de monde cesse à certaines heures. Sur le midi, par exemple, les clients s'en vont dîner, et Suzanne en profite pour se délasser dans le jardin enclos devenu solitaire.

Les deux juges établis pour cette année-là, deux vieillards s'il vous plaît, et familiers de la maison, conçoivent pour elle une honteuse passion. "Ils détournent leurs yeux pour ne pas voir le ciel et pour oublier les justes jugements de Dieu," dit la sainte Ecriture, en son langage imagé.

Détail assez curieux, chacun veut dissimuler à l'autre sa convoitise. Cherchant tous les jours à la voir, ils souhaitent, tous les deux, jaloux l'un de l'autre, d'être seuls avec elle. Un jour, ils conviennent d'aller dîner et se séparent. Mais revenant aussitôt tous les deux, ils se rencontrent, se demandent la raison de ce retour, s'en font l'aveu mutuel et forment le complot de surprendre l'honnête femme, à deux et d'en abuser.

L'occasion ne tarde point. Suzanne vient au jardin. Deux jeunes filles, comme toujours, l'accompagnent. Il fait très chaud; elle leur dit donc:

— Apportez-moi de l'huile et des parfums et fermez les portes du jardin afin que je me baigne.

Et les deux jeunes filles d'aller barrer les portes sans savoir que les deux vieillards sont déjà cachés à l'intérieur du jardin. Elles vont ensuite quérir ce qu'il faut à leur maîtresse pour ses onctions.

C'est le moment attendu par nos sinistres pêcheurs.

Ils accourent.  
— Voyez, disent-ils à Suzanne; les portes sont fermées; personne ne nous verra; cédez à notre passion. Si vous refusez, nous dirons que nous avons surpris un jeune homme en train de pêcher avec vous et que, précisément à cette fin, vous aviez renvoyé vos suivantes.

Suzanne, angoissée mais forte devant l'infâme dilemme, garde l'horreur du péché et brave la mort dont on la menace.

Mieux vaut pour moi, dit-elle, être votre victime sans avoir fait le mal que de pêcher en la présence du Seigneur.

Elle pousse un grand cri que, de leurs propres clameurs, les vieillards tentent de couvrir. La diabolique manœuvre continue. L'un d'eux va vite ouvrir la porte par où le supposé jeune homme a pu s'enfuir, tandis que, de la maison, accourent les serviteurs alertés.

Quelle n'est pas leur consternation quand les vieillards, les juges, expliquent le prétendu spectacle qui les a scandalisés.

Mais devant l'évidence d'une pareille inconduite, devant la gravité de la faute et la respectabilité des témoins, il n'y a qu'à courber la tête. Aussi, dès le lendemain, dans la maison même de Joakim, son époux, devant ses parents, ses enfants et tous ses proches en pleurs, Suzanne est-elle condamnée à mort comme coupable d'adultère.

Il y a eu deux gestes: le premier, celui des témoins, celui des vieillards: ayant fait ôter son voile à la pudique accusée, ils se sont avancés, ils ont étendu leurs mains sur sa tête, attestant ainsi, sous serment, la culpabilité de l'accusée et se déchargeant sur elle de la peine de mort. Mais il y a eu, en réponse, un autre geste: Suzanne, en proie au plus affreux chagrin, a levé vers le ciel ses yeux en larmes et dit: "Dieu éternel qui pénétrez ce qui est caché, et qui connaissez toutes choses avant qu'elles arrivent, vous savez qu'ils ont porté un faux témoignage contre moi."

Deux gestes: celui du faux serment et celui de la confiance au Tout-Puissant.

\* \* \*

Or, comme on conduisait la malheureuse au supplice, un jeune homme d'une vingtaine d'années, un page de la cour, bien connu de tous,

Daniel, s'écrie:

— Je suis pur du sang de cette femme. Frères, jugez-la de nouveau, car ils ont porté contre elle un faux témoignage.

Et tout le monde comprend que Daniel parle sous l'inspiration divine; personne ne s'oppose, dès lors, à la révision de la sentence. Bien plus, c'est Daniel qui, du consentement de tous, prend la cause en mains. Les juges ne sont plus les juges.

— Séparez-les l'un de l'autre, dit-il, et je les jugerai.

L'affaire aussitôt se précipite et se gâte pour les vieillards.

— Premier témoin, sous quel arbre as-tu surpris les coupables?

— Sous un lentisque.

— Second témoin, sous quel arbre les as-tu vus pêcher?

— Sous un lentisque.

Le délit de contradiction est flagrant et le peuple, tout de suite, renverse la sentence. Peine du talion: les faux témoins doivent subir le châtement réservé au crime dont ils ont accusé le prochain. Les iniques juges seront lapidés. Toute l'assemblée, alors, rend grâce à Dieu qui sauve ceux qui espèrent en Lui.

Et l'époux, et le père et la mère et tous les amis de la chaste Suzanne, faisant plus de cas de sa vertu que de sa vie, louent le Seigneur de ce qu'elle a été trouvée pure et sans tache.

\* \* \*

Moralité: Mieux vaudrait mourir diffamée que coupable; mais de s'y résigner peut toujours valoir à une âme sa réhabilitation.

V. Germain, prêtre.

ADOPTIONS: 14 en ce mois; 51 depuis janvier.

AVIS: Le public est admis à visiter les enfants, chaque après-midi, uniquement de deux heures à trois.

Aucun enfant n'est placé sans une recommandation de M. le Curé.

La Crèche, Québec, le 17 mars 1942.

PRES DE 2,000  
NAISSANCES DE  
PLUS EN NOVEMBRE

MOINS DE DECES EN  
NOVEMBRE

Les statistiques démographiques de novembre 1941 nous arrivent; elles indiquent 5,763 naissances vivantes pour cette période, soit un taux de 21.1 par mille naissances vivantes.

Durant les onze premiers mois de 1941, on compte 79,858 naissances, ce qui donne un taux de 27.4. C'est une amélioration notable par rapport à la même période de 1940 dont le taux de natalité était de 26.4; nous comptons alors près de 3,000 naissances de moins.

La mortalité générale n'atteint que 2,258 décès durant novembre avec le plus faible taux jamais marqué durant ce mois, soit 8.3. C'est aussi le plus faible de l'année.

Nous avons par ailleurs déjà noté que la mortalité infantile par gastro-entérite avait vu sa courbe s'affaïsser à cette même période. Ce mois-ci la mortalité générale décroît notablement. A date, l'année 1941 compte 31,028 décès, ce qui donne un taux de 10.6. En 1940, il y eut 29,540 dé-

Cinéma "Royal"  
Louiseville, Qué. — Tél. 250

DIMANCHE ET LUNDI, 29, 30 MARS

"THE GREAT WALZ"

Avec Fernand Gravey et Louise Rainer

Entrée des Artistes avec Jovet et Odette Joyeux

OLYMPIQUES NO. 52

MARDI ET MERCREDI, 31 MARS ET 1er AVRIL

"MELODY LANE"

Avec Baby Sandy

"THE SAINT'S VACATION"

Avec Georges Sanders

— COMEDIE —

Avec Laurel et Hardy

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 2, 3 ET 4 AVRIL

"DRUMS"

Avec Sabu the native boy

"LA BOUTIQUE AUX ILLUSIONS"

Avec les artistes de l'écran français et Américain

— FOX NEWS. —

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

Tous les soirs un programme et demi, commençant à 7 hres.

ADMISSION GENERALE: 35c

cès, ce qui établissait le taux à 10.1.

Jusqu'ici, 1941 marque donc un accroissement de la mortalité générale. Il en est de même de la mortalité infantile qui compte, cette année, 6,209 décès contre les 5,302 de 1940; cette période des onze premiers mois donnait un taux de 68.8 l'an dernier, quand il augmenta à 77.7 cette année.

LA ROUTE D'ALASKA

Le gouvernement américain et le gouvernement canadien ont conclu, à la suite de longues négociations, une entente d'après laquelle les Etats-Unis sont autorisés à construire à leurs frais une route militaire reliant la métropole à l'Alaska, à travers le territoire canadien.

Six mois après la conclusion de la paix, cette route deviendra partie intégrale du réseau routier canadien. Jusque là, les Etats-Unis assureront l'entretien de la route.

Au plébiscite de

M. KING

Il faudra répondre

"NON"

GRAINES DE SEMENCE

— EN PAQUETS —

— A LA LIVRE —

La Pharmacie Berthier

55 RUE de FRONTENAC

TEL. 70

Berthierville.

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

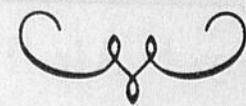
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES  
EMBAUMEUR DIPLÔMÉ

EQUIPEMENT  
DES PLUS  
MODERNES

102 rue de Frontenac  
Tél. 35  
Berthierville

CORBILLARD  
AUTOMOBILE

SATISFACTION



BAYONS-X

maintenant installés à notre salle d'opération  
à l'Hospice du Sacré-Coeur

Dr Paul Gervais

BERTHIERVILLE

MM. les médecins de la région voudront bien noter que notre clinique leur est ouverte en tout temps.